



Agence de Développement local



Ce formulaire doit être soumis électroniquement. Il sera traité par l'administration renseignée ci-contre :



Service public de Wallonie

Économie, Emploi, Recherche
Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle
Direction de l'Emploi et des Permis de travail

Place de la Wallonie, 1 (Bâtiment II, 4ème étage)
5100 Jambes

Les questions que vous vous posez trouvent probablement réponse dans la notice explicative.

En cas de difficulté, vous pouvez consulter le site internet

<http://emploi.wallonie.be>

ou joindre une des personnes de contact.

Direction de l'Emploi et des Permis de travail

Site internet : <http://emploi.wallonie.be>

Personnes de contact

Mme Isabelle THOMAS, Attachée

Tél : 081 33 42 78

Courriel : isabelle.thomas@spw.wallonie.be

M. Geoffrey LECOMTE, Attaché

Tél : 081 33 43 44

Courriel : geoffrey.lecomte@spw.wallonie.be

M. Steve MARTELEUR, Assistant (paiements)

Tél : 081 33 43 59

Courriel : steve.marteleur@spw.wallonie.be

M. Aurélien JONETTE, Attaché

Tél : 081 33 43 65

Courriel : aurelien.jonette@spw.wallonie.be

Agence de Développement local Rapport d'activité

Objet

L'agence de développement local (ADL) est un outil à la disposition des communes de maximum 40.000 habitants destiné à faire émerger, dans le cadre d'un partenariat avec tous les acteurs locaux, des projets potentiellement créateurs d'activité économique et d'emplois.

Sur base d'un partenariat de développement local rassemblant secteur public, secteur privé et monde associatif, les agents de développement ont pour mission première d'impulser et de soutenir des projets porteurs en termes de création d'activités économiques et/ou d'emplois durables.

Une subvention annuelle peut être accordée à l'ADL par le Service public de Wallonie pour couvrir partiellement ses frais de fonctionnement et la rémunération de deux agents (un agent de niveau A et un agent de niveau B ou C). Pour obtenir cette subvention, l'ADL doit être agréée par la Région. L'agrément est d'abord accordé par une commission pour une période de trois ans, renouvelable tous les 6 ans.

L'octroi de l'agrément implique un certain nombre d'obligations :

- la forme juridique d'une ADL sera, au choix, une asbl, une régie communale autonome ou une régie communale ordinaire (uniquement pour les expériences pilotes) ;
- le respect des missions dévolues à une ADL (voir le décret à ce sujet) ;
- une participation financière de la commune ou d'autres partenaires locaux au fonctionnement de l'ADL équivalent à 30% au moins de la subvention régionale ;
- l'engagement, par la commune, d'au moins deux agents pour l'agence : un de niveau universitaire, l'autre de niveau gradué ou secondaire supérieur ;
- élaborer un plan stratégique selon les modalités ;
- la remise annuelle à l'administration d'un rapport sur les projets de l'ADL et les actions concrètes accomplies au cours de l'année. Un canevas de ce rapport est proposé ci-dessous ;
- l'inscription des agents de l'ADL dans un processus de formation continue ;
- la réalisation par l'ADL d'actions de développement local non assurées par des opérateurs existants ;
- le développement d'actions cohérentes par rapport à la politique régionale ;
- la recherche de possibilités de rationalisation des structures de fonctionnement entre les dispositifs d'actions locales ;
- la prise en compte, dans les actions entreprises par l'ADL, du principe d'égalité des chances.

Réglementation

Base légale¹ :

¹ Les textes coordonnés peuvent être consultés sur le site Wallex contenant la banque de données juridiques de la Région wallonne (<http://wallex.wallonie.be>).

Décret wallon du 25 mars 2004 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux agences de développement local modifié en dernier lieu par le décret du 13 décembre 2017 et par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 janvier 2014. .

Arrêté du Gouvernement wallon du 15 février 2007 portant exécution du décret du 25 mars 2004 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux agences de développement local.

Table des matières

1. Coordonnées de L'Agence de Développement local (ADL).....	3
2. Ressources Humaines.....	4
3. Instances dirigeantes et participatives de l'ADL.....	5
4. Partenariat.....	9
5. Définition des priorités.....	11
6. Actions récurrentes.....	60
7. Indicateurs globaux.....	61
8. Échange de connaissances et de bonnes pratiques dans le cadre de l'inter-ADL.....	62
9. Formation continue des agents.....	63
10. Commentaires (facultatif).....	64
11. Déclaration sur l'honneur et engagements.....	64
12. Protection de la vie privée et voies de recours.....	65

1. Coordonnées de L'Agence de Développement local (ADL)

1.1. Identification de l'ADL

Dénomination

Agence de Développement Local de Vielsalm

Forme juridique

Régie communale

autonome

ordinaire (uniquement si votre commune a bénéficié d'une subvention en tant que projet pilote d'ADL)

Numéro d'entreprise

0 5 0 1 . 8 6 1 . 8 6 5

ASBL

1.2. Adresse du siège social

Rue

Rue de l'Hôtel-de-Ville

Numéro

5

Boîte

Code postal

6 6 9 0

Localité

Vielsalm

Téléphone

0 8 0 / 3 3 . 8 8 . 0 8

Téléphone

0 4 7 2 / 1 1 . 7 0 . 1 5

Fax

Courriel

adlvielsalm@gmail.com

1.3. Adresse du siège d'exploitation

L'adresse du siège d'exploitation est-elle la même que l'adresse du siège social ?

Oui

Non

Rue

Jean Bertholet

Numéro

6

Boîte

A

Code postal

6 6 9 0

Localité

Vielsalm

Téléphone

0 8 0 / 3 3 . 8 8 . 0 8

Téléphone

0 4 7 2 / 1 1 . 7 0 . 1 5

Fax

Courriel

adlvielsalm@mail.com

2. Ressources Humaines

2.1. Agent employé n°1

M. Nom Prénom
 Mme Delacollette Nathalie

Niveau de l'agent

- Niveau A - universitaire
 Niveau B - graduat
 Niveau C - secondaire

Statut

- Statutaire
 CDD
 CDI

Régime de travail

- Temps plein
 Temps partiel

Date d'entrée

0 5 / 1 1 / 2 0 1 2

Date de sortie

 / /

Est-ce un agent communal mis à disposition?

- Oui
 Non

A-t-il eu une période d'absence de plus de 3 mois pendant l'année écoulée?

- Oui
 Non

2.2. Agent employé n°2

M. Nom Prénom
 Mme Dethier Claire

Niveau de l'agent

- Niveau A - universitaire
 Niveau B - graduat
 Niveau C - secondaire

Statut

- Statutaire
 CDD
 CDI

Régime de travail

- Temps plein
 Temps partiel

Date d'entrée

0 5 / 1 1 / 2 0 1 2

Date de sortie

3 0 / 0 4 / 2 0 2 0

Est-ce un agent communal mis à disposition?

- Oui
 Non

A-t-il eu une période d'absence de plus de 3 mois pendant l'année écoulée?

- Oui

Identification du remplaçant

M. Nom Prénom
 Mme Gathelier Sarah

Niveau du remplaçant

- Niveau A - universitaire
 Niveau B - graduat
 Niveau C - secondaire

- Non

2.3. Agent employé n°3

M. Nom
 Mme

Prénom

Niveau de l'agent
 Niveau A - universitaire
 Niveau B - graduat
 Niveau C - secondaire

Statut
 Statutaire
 CDD
 CDI

Régime de travail
 Temps plein
 Temps partiel

Précisez
 4/5 1/2 3/4 1/3 autre

Date d'entrée Date de sortie

Est-ce un agent communal mis à disposition?
 Oui
 Non

A-t-il eu une période d'absence de plus de 3 mois pendant l'année écoulée?
 Oui
 Non

2.4. Agent employé n°4

M. Nom
 Mme

Prénom

Niveau de l'agent
 Niveau A - universitaire
 Niveau B - graduat
 Niveau C - secondaire

Statut
 Statutaire
 CDD
 CDI

Régime de travail
 Temps plein
 Temps partiel

Précisez
 4/5 1/2 3/4 1/3 autre

Date d'entrée Date de sortie

Est-ce un agent communal mis à disposition?
 Oui
 Non

A-t-il eu une période d'absence de plus de 3 mois pendant l'année écoulée?
 Oui
 Non

3. Instances dirigeantes et participatives de l'ADL

3.1. Instance n°1

Nom de l'instance

Rôle de l'instance

Il a pris en charge la définition des axes de développement prioritaires lors de l'élaboration du projet et de la préparation de la demande d'agrément et du renouvellement d'agrément.

Membres de l'instance :

	Nom	Prénom	Secteur d'activité
1	Gabriel	Yves	économique
2	Bertemes	Jacques	économique
3	Van Zuylen	Jean-Paul	économique
4	Willem	Jean-Claude	économique
5	Serteyn	Didier	économique
6	Wilkin	Stéphane	économique
7	Ledent	Philippe	économique
8	Billiet	Vincent	économique
9	Christophe	Pierre	économique, touristique et associatif
10	Deblire	Elie	économique, social et public
11	Colson	Isabelle	social
12	Désert	Marie-Henriette	social
13	Noel	Jean-Claude	social
14	Zitella	Pascal	social
15	Van Daele	Delphine	social
16	Rouche	Anne-Françoise	culturel et associatif
17	Detaille	Michel	associatif et touristique
18	Legros	Charles	culturel
19	Perilleux	Philippe	social et associatif
20	Prevost	Eliane	social
21	Remacle	Joseph	public
22	Rion	François	public
23	Hennequin	Michael	cadrede vie - environnement
24	Marc	Philippe	touristique, cadre de vie- environnement
25	Lambert	Samuel	culturel

26	Heyden	Stéphanie	public et culturel
27	Noel	Sarah	social
28	Bertimes	Jean-Pierre	public
29	Gerardy	Philippe	public
30	Gennen	Jacques	public
31	Adam	Jean-Claude	cadre de vie - environnement
32	Clesse	Joseph	cadre de vie - environnement
33	Rondeux	Jacques	cadre de vie - environnement
34	Briol	Jean	public cadre de vie - environnement

3.2. Instance n°2

Nom de l'instance

Conseil d'Administration

Rôle de l'instance

Ses missions sont les suivantes :

- Approbation des objectifs annuels et plans d'actions annuels de l'ADL
- Nomination et révocation des membres du personnel
- Passation des contrats et marchés publics
- Passation de contrats de location
- Approbation des rapports d'activités

Membres de l'instance :

	Nom	Prénom	Secteur d'activité
1	Deblire	Elie	mandataire politique
2	Masson	Anne-Catherine	mandataire politique
3	Willem	Thibault	mandataire politique
4	Herman	Philippe	mandataire politique
5	Heyden	Stéphanie	mandataire politique
6	Wanet	Anne	mandataire politique
7	Christophe	Pierre	commerçant et administrateur du SI
8	Rondeux	Jacques	secteur forestier

9	Lamberty	Marylène	commerçante et productrice
10	Jankowski	Sylvie (observatrice)	maison du tourisme
11	Vuegen	Yves (observateur)	indépendant, secteur touristique
12	Hennequin	Michael (observateur)	FRW
13	Colson	François (observateur)	indépendant

3.3. Instance n°3

Nom de l'instance

Bureau exécutif

Rôle de l'instance

Il est chargé de la gestion journalière, de la représentation quant à cette gestion, de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration ainsi que de l'exercice du pouvoir délégué par le Conseil d'Administration.

Membres de l'instance :

	Nom	Prénom	Secteur d'activité
1	Deblire	Elie	mandataire politique
2	Willem	Thibault	mandataire politique
3	Christophe	Pierre	commerçant et administrateur du SI
4	Jankowski	Sylvie (observatrice - experte)	tourisme

3.4. Instance n°4

Nom de l'instance

Collège des Commissaires

Rôle de l'instance

Il est chargé du contrôle de la situation financière et des comptes annuels de l'ADL.

Membres de l'instance :

	Nom	Prénom	Secteur d'activité
1	Lonhienne	Alain	réviseur d'entreprise
2	Englebert	Roland	mandataire politique
3	Rion	François	mandataire politique

3.5. Instance n°5

Nom de l'instance

Assemblée générale

Rôle de l'instance

C'est le Conseil communal qui remplit le rôle d'Assemblée générale.
Il approuve les comptes et le plan d'entreprise une fois par an.

Il désigne les membres du CA et les Commissaires aux comptes.

Membres de l'instance :

	Nom	Prénom	Secteur d'activité
1	Deblire	Elie	mandataire politique
2	Willem	Thibault	mandataire politique
3	Masson	Anne-Catherine	mandataire politique
4	Jeusette	Marc	mandataire politique
5	Gérardy	Philippe	mandataire politique
6	Lebrun	Aline	mandataire politique
7	Remacle	Joseph	mandataire politique
8	Fabry	Dominique	mandataire politique
9	Drehesen	Nicolas	mandataire politique
10	Herman	Philippe	mandataire politique
11	Klein	Anne	mandataire politique
12	Gennen	Jacques	mandataire politique
13	Heyden	Stéphanie	mandataire politique
14	Boulangé	André	mandataire politique
15	Derochette	Jérôme	mandataire politique
16	Maka	Sybille	mandataire politique
17	Rion	François	mandataire politique
18	Désert	Catherine	mandataire politique
19	Wanet	Anne	mandataire politique

4. Partenariat

Pour chacun des secteurs, sélectionnez les partenaires avec lesquels vous avez mené des actions dans le courant de l'année.

Tourisme Emploi

<input checked="" type="checkbox"/> Maison du Tourisme <input type="checkbox"/> Office du Tourisme <input checked="" type="checkbox"/> Syndicat d'initiatives <input type="checkbox"/> GAL <input type="checkbox"/> Parc naturel <input type="checkbox"/> Contrat rivière <input checked="" type="checkbox"/> CGT <input checked="" type="checkbox"/> Province <input checked="" type="checkbox"/> SPW <input checked="" type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Maison de l'emploi <input checked="" type="checkbox"/> MIRE <input type="checkbox"/> CISP <input type="checkbox"/> OISP <input checked="" type="checkbox"/> FOREM <input checked="" type="checkbox"/> Instances de bassin (IBFE) <input checked="" type="checkbox"/> CPAS <input type="checkbox"/> ALE <input checked="" type="checkbox"/> PCS <input checked="" type="checkbox"/> Province <input type="checkbox"/> SPW <input checked="" type="checkbox"/> Autres
Précisez radio locale (7FM) ; Asbl RND e	Précisez Enseignement de Promotion socia
Création d'activité <input type="checkbox"/> Sowalfin <input checked="" type="checkbox"/> Association de commerçants <input type="checkbox"/> Groupement d'entreprises <input checked="" type="checkbox"/> SAACE <input checked="" type="checkbox"/> Chambre de commerce <input checked="" type="checkbox"/> UCM <input type="checkbox"/> Guichet <input checked="" type="checkbox"/> Province <input type="checkbox"/> SPW <input type="checkbox"/> Intercommunales de développement <input checked="" type="checkbox"/> Autres	Agriculture/Transition <input type="checkbox"/> GAL <input type="checkbox"/> Parc naturel <input checked="" type="checkbox"/> FRW <input type="checkbox"/> SPW <input type="checkbox"/> CLDR <input type="checkbox"/> Province <input checked="" type="checkbox"/> Autres
Précisez FOREM (via la plateforme créati	Précisez Office Economique Wallon du Boi
ADL (hors inter ADL)	
Nom ADL Houffalize - La Roche (préparation d'un salon de l'emplo	
Nom ADL Bastogne (création d'un fascicule "commerce équitable")	

5. Définition des priorités

5.1. Quelles sont les priorités retenues par ces acteurs locaux ?

Listez ci-dessous les différentes **priorités** retenues par les **acteurs locaux**.
Vous devrez ensuite décliner chacune de ces priorités en objectifs et actions.

N°	Intitulé
1	(Re)lancer et soutenir les réseaux d'entreprises locaux
2	Améliorer l'environnement entrepreneurial
3	Soutenir et développer le potentiel touristique de l'entité
4	Valoriser les spécificités agricoles et forestières de la commune

Vous devez joindre en annexe le tableau récapitulatif reprenant vos différents objectifs et actions ainsi que leur statut en sortant de ce formulaire.

5.2. Fixation des objectifs et des actions

5.2.1. Priorité 1

1 (Re)lancer et soutenir les réseaux d'entreprises locaux

5.2.1.1. Objectifs et actions à court terme (2 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Soutenir et dynamiser le tissu commercial local	En cours
2	Favoriser le dialogue et les échanges entre les entreprises locales et avec le secteur public et le citoyen	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 2 : Poursuite de la mise en réseau des commerçants de la commune en vue de mener des actions concrètes	1	En cours
2	Action 3 : Dynamisation du marché hebdomadaire et mise en valeur des produits locaux	1	En cours
3	Action 14: Participation à des journées "Découverte Entreprises" et de valorisation des commerces locaux	2	Terminée

5.2.1.1.1. Action n°1 - Action 2 : Poursuite de la mise en réseau des commerçants de la commune en vue de mener des actions concrètes

Description du projet

Il existe à Vielsalm, depuis plusieurs années, une association des commerçants (association de fait). mais celle-ci est peu structurée, elle connaît des difficultés pour s'organiser et rassembler ses membres autour de mêmes projets. L'ADL s'est attelée depuis sa création à la constitution d'un réseau commerçant plus solide et mieux organisé. Plusieurs actions ont ainsi pu être menées avec succès (braderies, portes ouvertes, actions de fin d'année, journée/weekend du client, Horeca days...). Cependant, l'association des commerçants manque encore de structure. Certains des commerçants les plus impliqués dans les actions partent à la retraite et ne sont pas remplacés. On remarque également que, si les commerçants du centre de Vielsalm se sont impliqués de manière croissante dans l'association et ses projets, ceux des villages ne se reconnaissent pas ou peu dans l'association et peu d'entre eux s'y investissent. L'ADL s'attèle à stimuler et motiver ces commerçants pour qu'ils rejoignent le réseau. Certains participent aujourd'hui aux actions collectives, mais d'autres ont encore du mal à s'identifier à l'association des commerçants et aux actions qu'elle propose. Il s'agit donc de poursuivre ce travail de mise en réseau et de soutien, de solliciter l'implication de commerçants peu investis jusqu'à présent, mais aussi d'aider l'association des commerçants à se structurer et à devenir plus autonome ; l'objectif principal étant de pérenniser et soutenir le tissu commercial existant ainsi que de l'aider à développer son attractivité. L'ADL doit dans ce cadre porter une attention particulière aux commerçants des villages afin de les intégrer dans ce réseau et de voir comment il peut répondre à leurs besoins.

Enfin, de nouveaux types d'actions peuvent être envisagés (par exemple, de nouveaux outils de promotion).

Partenaires de l'action

commerçants et indépendants de la commune
producteurs locaux
services techniques communaux
selon actions spécifiques : UCM, Province...

Indicateurs

Nombre de commerces sur le territoire communal : 160
Nombre de commerces participant aux actions de l'association : de 20 (braderie) à 45 (weekend du client)
nombre de commerces dans les villages du territoire : 74
Nombre de commerces des villages participant aux actions de l'association : de 0 (braderie) à 16 (weekend du client)
partenariats : UCM, services communaux, SI, groupes d'animations locaux, journal local
Nombre de réunions de l'association des commerçants en 2019 : 5
Nombre de participants : de 4 à 6

Résultat atteint

L'association des commerçants mène aujourd'hui des actions collectives de manière régulière : braderie d'été, weekend du client, black friday, action de fin d'année. Malheureusement, ce sont toujours les quelques mêmes commerçants qui sont le "moteur" de ces actions et qui travaillent à leur mise en place. La seule action qui mobilise un nombre important de commerces des villages est le weekend du client. Pour les autres actions, le nombre de commerces "hors Vielsalm" participants reste marginal. L'ADL projette de proposer une autre formule de réunion aux commerçants en 2020 afin d'en mobiliser davantage.

Obstacles rencontrés (facultatif)

Le manque d'implication d'un grand nombre de commerçants, qui se reposent sur quelques uns pour proposer et coordonner les actions communes.

5.2.1.1.2. Action n°2 - Action 3 : Dynamisation du marché hebdomadaire et mise en valeur des produits locaux

Description du projet

Depuis de très nombreuses années, Vielsalm accueille un marché deux fois par mois. Celui-ci a longtemps permis de dynamiser le centre-ville et est une animation toujours appréciée des touristes, ce qui permet d'attirer ces touristes vers le centre de Vielsalm et, par conséquent, vers les commerces, qui profitent ainsi des retombées économiques de cette attraction. Malheureusement, le nombre d'exposants diminue petit à petit. Le nombre de visiteurs est lui aussi en diminution. Si aucune action n'est entreprise, il risque de disparaître. On constate dans le même temps que les producteurs locaux de Vielsalm sont peu, voire pas, présents sur ce marché. Cette absence n'est généralement pas liée à un manque d'intérêt ou de motivation, mais plutôt au manque de temps, de matériel et de main d'œuvre disponible, ainsi qu'à un horaire inadéquat. Le marché pourrait pourtant constituer une belle vitrine pour ces producteurs. Cette action comporte donc deux volets : Tout d'abord, mettre en oeuvre des actions afin de maintenir et dynamiser le marché, conserver les exposants actuels mais aussi en attirer d'autres. Le deuxième volet, quant à lui, concernera les producteurs locaux. Il s'agira de fédérer ces derniers et de leur proposer un soutien logistique afin que leurs produits se retrouvent sur le marché. Leur participation au marché leur permettra d'augmenter leur visibilité et contribuera également à la dynamisation de celui-ci. De plus, la participation au marché et la visibilité que cela procure constituent une belle opportunité pour les personnes engagées dans l'auto-crédation d'emploi (parmi les producteurs locaux participants à ce jour, 2 se sont lancés via une couveuse d'entreprise).

Enfin, cela répondra à une demande de nombreux consommateurs qui souhaitent pouvoir se procurer des produits locaux facilement.

Partenaires de l'action

Commune : contacts avec les marchands ambulants actuels, gestion du marché et des emplacements. Autorisation à de nouveaux marchands d'intégrer le marché ; Réalisation d'améliorations relatives au marché (emplacement, signalisation, ou autre) ; aide logistique des services techniques.
Marchands ambulants : partage de leur point de vue, suggestions d'amélioration.
Clients : partage de leurs attentes via les réponses à une enquête par exemple
Producteurs locaux : adhésion à la démarche, mise en commun de leurs moyens (matériels ou humains)... ; Inscription dans une démarche de longue durée.

Indicateurs

Nombre d'exposants sur le marché du jeudi : de 2 à 10
Nombre d'exposants sur le marché du mardi ("petit marché" du terroir) : de 5 à 9

Résultat atteint

En 2017, l'ADL a proposé plusieurs pistes de redynamisation du marché "classique" (du jeudi matin). Malheureusement, aucune d'entre elle n'a rencontré le succès espéré. De plus, les exposants ne souhaitaient pas ou n'avaient pas la possibilité de mettre en place les modifications suggérées (changement d'horaire notamment) afin de correspondre davantage aux attentes des consommateurs.
La même année, un marché du terroir estival a été créé. Suite au succès de celui-ci, les producteurs locaux ont souhaité poursuivre la vente en circuit court et le "Petit Marché" (version plus light du marché estival) est né.
En 2019, après un peu plus d'un an de fonctionnement de ce petit marché hebdomadaire, l'ADL s'est attelée à sa dynamisation et son développement : recrutement de nouveaux producteurs locaux, communication plus adéquate envers les consommateurs, relais vers les services communaux pour améliorer la logistique.

Obstacles rencontrés (facultatif)

Etant donné les difficultés rencontrées concernant la redynamisation du marché "classique" (manque d'investissement et de flexibilité des partenaires), les efforts de l'ADL se concentrent à présent sur le Petit Marché.

5.2.1.1.3. Action n°3 - Action 14: Participation à des journées "Découverte Entreprises" et de valorisation des commerces locaux

Description du projet

Il existe plusieurs journées de valorisation des entreprises et commerces qui concernent des territoires plus larges que la commune de Vielsalm (par exemple, Week-end Wallonie Bienvenue, Journée de l'Artisan, Rendez-vous de l'Entreprise...). Elles ont l'avantage de permettre aux entreprises de participer à un événement déjà bien rôdé et de bénéficier d'une campagne de publicité provinciale, régionale voire nationale.
Par conséquent, plutôt que d'organiser une journée au niveau communal, il a été décidé de soutenir les entreprises dans le cadre de leur participation aux journées "découverte entreprises" déjà existantes.
L'ADL a pour mission de relayer l'information à propos de ces journées auprès des entreprises de la commune, de les accompagner et de les soutenir dans les démarches administratives et au moment de leur inscription et de leur participation à l'événement.
En outre, l'ADL s'assure que l'information quant à la participation des entreprises est bien relayée à différents niveaux (Commune, presse locale...).
L'objectif de cette action est principalement d'aider les entreprises locales à développer leur visibilité.

Partenaires de l'action

Les entreprises de la Commune
Les organismes ou institutions qui coordonnent ces journées (Province, CGT...)

Indicateurs

nombre d'évènements/journées relayés : 4
nombre d'entreprises contactées : selon le type d'évènement, de 20 à 170.

Canaux de communication utilisés : mailing, newsletter, téléphone
 nombre d'entreprises participantes :
 weekend du client : 45
 Journée Découverte Entreprises : 1

Résultat atteint

En 2019, l'ADL a relayé plusieurs événements auprès des entreprises du territoire et a proposé son soutien dans le cadre de leur participation éventuelle. Il s'agit des événements suivants : la Vitrine de l'artisan ; la Journée découverte entreprise ; le Weekend du client ; le Weekend du Bois et des Forêts d'Ardenne. Pour le weekend du client, plus de 40 commerces ont participé. Cet événement est généralement bien reçu par les commerçants et par les clients. Cette année, une entreprise (la SPRL Tony Renard - secteur de la construction) a ouvert ses portes à l'occasion de la journée découverte entreprises.

Obstacles rencontrés (facultatif)

L'ADL a manqué de temps et d'effectifs pour assurer la communication à propos du Weekend du Bois et des Forêts d'Ardenne. Pourtant notre territoire, qui "colle" parfaitement à cette thématique, pourrait bénéficier d'une belle mise en valeur lors de cet événement. L'ADL souhaite dans le futur consacrer plus de temps et d'énergie pour que ce weekend de valorisation puisse s'organiser sur son territoire.

5.2.1.2. Objectifs et actions à moyen terme (3-5 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Soutenir et dynamiser le tissu commercial local	En cours
2	Favoriser le dialogue et les échanges entre les entreprises locales et avec le secteur public et le citoyen	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 4 : Ouverture d'un bistrot du terroir dans la maison Payon	1	Terminée
2	Action 5: Poursuite et développement des formations à l'usage spécifique des commerçants	1	En cours
3	Action 6 : Dynamisation du commerce local via l'implémentation de chèques-commerces	1	En cours
4	Action 7: Développement des outils multimédia à l'attention des commerçants	1	En cours
5	Action 8 : Poursuite de la redynamisation du centre de Vielsalm	1	En cours
6	Action 13 : Participation à l'organisation d'un salon "Que Faire @ Vielsalm", destiné à mettre en avant les ressources, les associations et les producteurs locaux	2	Terminée

5.2.1.2.1. Action n°1 - Action 4 : Ouverture d'un bistrot du terroir dans la maison Payon

Description du projet

A côté de la Maison du Tourisme se trouvait un bâtiment inoccupé, la Maison Payon. La Commune avait chargé Idelux, l'intercommunale de développement, de la restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment. La Commune souhaitait ensuite y développer un bistrot de terroir, mis en concession à un privé, c'est-à-dire un café qui s'inscrirait dans une démarche de qualité et qui valoriserait le tourisme local et, surtout, les produits régionaux.

Ce Bistrot de Terroir sera complémentaire de la Maison du Tourisme et permettra aux touristes de découvrir, déguster et acheter des produits locaux. Un label "Bistrot du Terroir" peut être demandé. Dès qu'un café obtient le label, il peut demander l'octroi d'une subvention pour divers aménagements intérieurs et extérieurs tels des travaux de rénovation, l'équipement, le mobilier, la décoration...

Cette action permet donc de créer de nouveaux emplois (gérant et personnel du bistrot), mais aussi de valoriser les produits locaux.

Partenaires de l'action

La Commune
Idelux
Les producteurs locaux
La Maison du Tourisme
Le gérant du bistrot et son équipe

Indicateurs

Bistrot ouvert : oui

Résultat atteint

L'aménagement des locaux est terminé et une indépendante s'y est installée. Elle a structuré le commerce en 2 parties :

- une brasserie dans laquelle on trouve des bières locales et des plats à base de produits locaux
- un magasin de cadeaux dans lequel il est possible de composer un panier de produits locaux : bières, confitures, charcuteries...

L'ADL l'a accompagnée dans différentes phases de son projet : orientation vers des partenaires et structures d'aide, mise en réseau avec des producteurs locaux, montage du dossier pour l'obtention de la prime communale, relais de la promotion lors de et après l'ouverture...

Le label "Bistrot du Terroir" a été demandé pour ce nouveau commerce.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.1.2.2. Action n°2 - Action 5: Poursuite et développement des formations à l'usage spécifique des commerçants

Description du projet

Le projet prévoyait initialement l'organisation de formations en néerlandais à destination des commerçants. En effet, Vielsalm étant une commune très touristique, il semblait important de donner aux commerçants des outils leur permettant d'accueillir au mieux cette clientèle touristique. Cependant, le projet a été accueilli de manière mitigée par un certain nombre de commerçants. De plus, ceux-ci ont exprimé leurs souhaits de voir d'autres types de formation, sur d'autres thématiques, s'organiser. Pour mieux coller aux besoins et attentes des commerçants et aux réalités du contexte commercial, il a été décidé de ne pas se limiter aux formations en néerlandais. Il s'agira donc d'organiser des formations, des séances d'information, des ateliers, sur des sujets qui préoccupent réellement les commerçants.

Pour cette action, il est important de consulter l'avis des commerçants pour répondre au mieux à leurs besoins. Evidemment, les Agents de l'ADL pourront soumettre des propositions, mais c'est important de compter sur l'implication des commerçants pour le choix des thèmes.

Partenaires de l'action

Les commerçants
Des prestataires extérieurs ou experts en fonction des thématiques
L'Espace Public Numérique (EPN), qui peut accueillir et dispenser certaines formations.

Indicateurs

Nombre d'ateliers organisés en 2019 : 3
Nombre de participants au total : 15
Partenariat : avec l'EPN de Vielsalm

Résultat atteint

En 2018 et 2019, plusieurs commerçants ont exprimé leurs difficultés face à l'évolution digitale et à l'utilisation des réseaux sociaux. Afin de répondre à leurs difficultés, il a été décidé de mettre sur pied des ateliers en petits groupes (6 maximum), lors desquels ils pourraient expérimenter les réseaux sociaux (naviguer sur facebook, créer leur page, la faire vivre, découvrir instagram, découvrir des logiciels simples de retouche photo...). Ces ateliers ont été co-construits par l'EPN (qui dispose d'une expertise dans le domaine des outils informatiques) et l'ADL (qui a une connaissance des besoins et attentes des commerçants). Les premiers ateliers ont démarré fin 2019 (3 ateliers sur le thème de facebook et google my business). Ils étaient interrompus durant les fêtes et les soldes de janvier et devaient reprendre en mars 2020, pour proposer un suivi aux commerçants. Malheureusement, la crise du covid a obligé l'ADL et l'EPN à les suspendre pour une durée indéterminée.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.1.2.3. Action n°3 - Action 6 : Dynamisation du commerce local via l'implémentation de chèques-commerces

Description du projet

Dans un nombre croissant de communes, le système des chèques-commerces permet de favoriser les achats locaux. Les habitants de la commune reçoivent dans certains cas ces chèques en lieu et place de certaines primes communales. Ils peuvent bien souvent les acheter également et les offrir comme bons-cadeaux. Certains commerces les offrent eux-mêmes comme bons-cadeaux à leur clientèle. Enfin, certains cadeaux (noces d'or, départs à la retraite, récompenses sportives...), de la part de la Commune, d'associations ou d'entreprises, prennent également la forme de chèques-commerces. Les personnes qui les reçoivent dépensent ces chèques dans les commerces adhérents. Outre le coup de pouce au commerce local, ces chèques permettent également de fédérer les commerçants d'une commune autour d'un projet. La participation retenue dans certains cas sur chaque chèque-commerce rentré par les commerçants contribue à financer des actions promotionnelles ou d'animation. Il ne s'agit donc pas simplement d'amener les habitants d'une commune à consommer local et à (re)découvrir leurs commerces, mais il s'agit aussi d'un outil qui permet de fédérer et structurer un groupe de commerçants. A l'instar d'autres communes wallonnes, Vielsalm envisage de se doter de ce système.

Partenaires de l'action

La Commune
Les ADL voisines qui ont déjà mis en place ce système (pour l'échange de bonnes pratiques)

Les Commerces

Les entreprises susceptibles de distribuer des chèques-commerces à leur personnel (cadeau de départ à la pension, etc.)

Indicateurs

Action mise en place : non

Résultat atteint

Les informations sur les systèmes en place dans d'autres communes ont été récoltées et synthétisées par l'ADL en 2018. Ces informations ont été présentées à une partie des commerçants et aux représentants communaux.

A la même période, un projet de monnaie citoyenne a vu le jour sur un bassin de 7 communes, incluant Vielsalm.

L'ADL a apporté son soutien à ce projet (relais vers les commerces, communication, soutien lors d'événements de sensibilisation) et continue d'informer les commerçants, indépendants et citoyens à son sujet.

Aujourd'hui, 15 commerces et artisans de notre commune adhèrent au sous-rire.

Etant donné d'une part la similarité et le risque de confusion existant entre le projet des sous-rires et le projet de chèques-commerces, et, d'autre part, la difficulté de convertir certaines primes en chèques-commerces (la prime "parc à conteneurs" étant susceptible de disparaître), il a été décidé de reporter ce projet à 2020.

Obstacles rencontrés (facultatif)

Le risque de confusion entre le projet de monnaie locale et les chèques-commerces
La difficulté de convertir certaines primes

5.2.1.2.4. Action n°4 - Action 7: Développement des outils multimédia à l'attention des commerçants

Description du projet

Aujourd'hui, les nouvelles technologies font partie intégrante de la vie de chacun et représentent une opportunité de visibilité supplémentaire pour les commerces. Bon nombre d'entreprises et de grandes enseignes ont développé des sites internet performants, une visibilité importante sur les réseaux sociaux, la possibilité d'acheter leurs produits via l'e-commerce, voire même des applications destinées aux tablettes et smartphones. Pour les petits commerces locaux, il est parfois difficile de suivre ce mouvement.

L'ADL propose d'accompagner les commerçants de Vielsalm afin d'assurer leur présence sur internet et d'accroître leur visibilité grâce aux nouvelles technologies.

Des formations seront mises sur pied afin de permettre à ceux qui le souhaitent de développer une page facebook et/ou un site web.

L'ADL a également créé pour les commerçants une page facebook "Vielsalm Commerce" sur laquelle sont reprises les informations et promotions des commerces locaux, et qui permet de relayer leurs actions commerciales communes (braderies, etc.).

Enfin, la Commune de Vielsalm souhaite se doter d'une plateforme communale accessible aux tablettes et smartphones. Sur celle-ci seront repris les commerces qui le souhaitent, ce qui permettra notamment aux personnes qui visitent la commune pour la première fois d'identifier facilement et rapidement les commerces qui les intéressent. L'ADL se chargera de faire connaître l'outil aux commerçants et de les accompagner dans les démarches nécessaires à leur présence sur la plateforme.

Partenaires de l'action

Commune

Commerces et indépendants

Maison du Tourisme

EPN (espace public numérique)

Formateurs ou experts (à identifier en fonction des formations)

Développeur privé (pour la plateforme numérique)

Indicateurs

Nombre de formations mises en places (ateliers) : 3

Nombre d'abonnés à la page Vielsalm Commerce : 1078

Nombre de commerçants qui alimentent de manière directe (sans passer par l'équipe de l'ADL) et régulière la page Vielsalm Commerce : 5

Plateforme numérique mise en place : non

Résultat atteint

Les ateliers organisés par l'ADL et l'EPN ont été décrits dans l'action précédente. En ce qui concerne la page Vielsalm Commerce, elle est suivie par plus de 1000 personnes et est alimentée de manière régulière. Elle donne une belle visibilité aux commerces de la commune. Malheureusement, il y a très peu de commerçants qui l'alimentent d'eux-mêmes. Une majorité d'entre eux demandent à l'équipe de l'ADL de partager pour eux des infos sur leur commerce ou leurs promotions. Enfin, en ce qui concerne la plateforme, depuis 2016, deux projets successifs ont été préparés avec deux prestataires différents. Malheureusement, ils ont dû être abandonnés (désaccords avec le premier prestataire qui n'a pas tenu ses engagements ; redressement judiciaire puis faillite du deuxième prestataire). En 2019, l'ADL s'est attelée à identifier de nouveaux partenaires, plus fiables. Des discussions ont été entamées avec App Tree et la mise en place de l'outil est toujours en réflexion.

Obstacles rencontrés (facultatif)

Le coût d'un tel projet (plateforme) est un frein important.

5.2.1.2.5. Action n°5 - Action 8 : Poursuite de la redynamisation du centre de Vielsalm

Description du projet

D'une part, de nombreux commerçants indépendants sont installés dans le centre de Vielsalm. Ceux-ci n'appartiennent pas à un réseau de type "enseigne" et souffrent parfois de leur isolement. En outre, le centre de Vielsalm se caractérise par un étalement et un morcellement du linéaire commercial. Plusieurs commerçants arrivent en fin de carrière et leurs commerces ne sont pas repris, ce qui risque de multiplier les cellules vides dans certaines rues du centre. Petit à petit, le centre perd ainsi de son dynamisme et, par conséquent, de son attractivité. D'autre part, bien que Vielsalm se place parmi les communes les plus touristiques de Wallonie lorsque l'on prend en compte le nombre de nuitées, le tourisme n'a que peu de retombées sur le commerce local. Dynamiser le centre de Vielsalm et le rendre plus attractif aux yeux des touristes permettrait de remédier à cette situation. L'objectif de ce projet est donc de mettre en place une série d'actions qui permettront d'animer le centre et de le rendre plus attractif. Dans un premier temps, il s'agira d'actions ponctuelles lors de moments-clés de l'année (période des fêtes, etc.). Il s'agit notamment de coordonner "Noël sur Salm", un événement qui inclut un marché, des animations pour les enfants et des concerts. Ensuite, des projets à plus long terme seront développés en collaboration avec la Commune, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), le Syndicat d'Initiative et les commerçants.

Partenaires de l'action

Commune
Syndicat d'Initiative
Maison du Tourisme
Convention Culture
Commerçants
Groupements folkloriques : Confrérie de la Myrtille ; Macralles du Val de Salm
Producteurs, artisans, associations locales, services-clubs...
artistes locaux
FRW

Indicateurs

Travaux d'aménagement du quartier de la gare : faits
Organisation de Noël sur Salm : fait

Résultat atteint

Pour la sixième année consécutive, "Noël sur Salm", le marché de Noël de Vielsalm, a été organisé. Il est à noter que ce marché permet de mettre en lumière les artisans, commerçants, associations et producteurs locaux, puisqu'une priorité leur est donnée pour la réservation des chalets. L'ADL se charge de coordonner les nombreux partenaires impliqués dans ce projet.

A l'issue de l'édition 2019, étant donné l'ampleur prise par l'évènement, des discussions ont été entamées avec les partenaires afin que ceux-ci prennent en charge une partie de la coordination et que l'ADL puisse progressivement se décharger de cette action.

La Braderie donne également l'occasion à l'ADL et ses partenaires d'animer le centre, notamment via le recours à des groupes de musique ambulants.

Enfin, les travaux de réaménagement du quartier de la gare se sont terminés en 2018. C'est dans ce quartier que se déroule le "Petit Marché", offrant une animation de plus pour dynamiser les lieux.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.1.2.6. Action n°6 - Action 13 : Participation à l'organisation d'un salon "Que Faire @ Vielsalm", destiné à mettre en avant les ressources, les associations et les producteurs locaux

Description du projet

Il existe sur la commune de Vielsalm de nombreuses associations proposant des activités très variées ainsi que des indépendants qui proposent des cours de sport ou d'autres activités de détente. Malheureusement, ces associations et indépendants manquent de visibilité. Le territoire a, auprès d'une partie de la population, l'image d'un endroit offrant peu de ressources en termes de distractions, d'épanouissement personnel ou sportif.

Afin de donner une image plus positive du territoire et de faire connaître les nombreuses activités et ressources qu'il offre, il a été décidé d'organiser un salon "Que Faire @ Vielsalm", rassemblant les associations et indépendants proposant des activités sur la commune et leur donnant l'occasion de présenter ces activités. Ce salon était aussi l'occasion de mettre en valeur les producteurs locaux de Vielsalm. Enfin, il avait pour but également de créer un réseau en mettant en contact les associations, indépendants et producteurs locaux.

Partenaires de l'action

associations, indépendants et clubs du territoire
services techniques communaux
service Communication de la Commune
Convention Culture

Indicateurs

salon organisé : oui
nombre d'associations/indépendants participants : 60

Résultat atteint

Dès la première année de l'agrément en cours, en septembre 2014, le salon "Que Faire @ Vielsalm" a été organisé. Un livret de présentation des participants et de l'évènement a été au préalable distribué sur toute la commune. Celui-ci a reçu un accueil très favorable et de nombreuses personnes se sont étonnées du nombre et de la variété des activités proposées sur la commune.

L'évènement a rassemblé une soixantaine d'exposants. Ceux-ci ont apprécié l'organisation du salon et la possibilité qui leur était donnée de se rencontrer. Malheureusement, l'évènement n'a pas attiré le monde espéré. Le résultat de l'action était donc mitigé.

Il est aujourd'hui envisagé de réitérer la distribution d'un livret de présentation (mais sans salon). Cette possibilité est en cours de discussion avec les partenaires.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.1.3. Objectifs et actions à long terme (6 ans et plus)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	1 (Re)lancer et soutenir les réseaux d'entreprises locaux	En cours
2	Favoriser le dialogue et les échanges entre les entreprises locales et avec le secteur public et le citoyen	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 9 : Création d'une « valisette de présentation de la commune » à remettre aux nouveaux habitants, en collaboration avec l'Administration communale	1	A entamer
2	Action 16 : Aide au développement de clubs d'entreprises et participation à ceux-ci	2	A entamer
3	Action 17: Création d'une charte intégrant le développement durable dans la gestion des entreprises	2	A entamer

5.2.1.3.1. Action n°1 - Action 9 : Création d'une « valisette de présentation de la commune » à remettre aux nouveaux habitants, en collaboration avec l'Administration communale

Description du projet

Il s'agit de contribuer à la création d'une valisette de présentation de la Commune pour le volet économique.
L'ADL se chargera de compiler les informations dans ce domaine et de les fournir aux services communaux qui réaliseront cette valisette.
Des bons de réduction valables dans les commerces du territoire y seront insérés, afin d'inciter les nouveaux habitants à faire leurs achats dans ceux-ci.

Partenaires de l'action

Commune
Commerces et indépendants du territoire
services para-communaux : DNF, bibliothèque, Convention culture, piscine...

Indicateurs

valisette réalisée : non
nombre d'indépendants associés au projet/de commerçants proposant des bons de réduction : 0 puisque projet à entamer

Résultat atteint

Faute de temps, ce projet a été reporté.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.1.3.2. Action n°2 - Action 16 : Aide au développement de clubs d'entreprises et participation à ceux-ci

Description du projet

Il n'existe pas encore de clubs d'entreprises sur le territoire de Vielsalm. Il s'agit donc d'identifier l'intérêt des indépendants pour la création d'un ou plusieurs clubs et de les accompagner dans la réalisation de ce projet.

Partenaires de l'action

Indépendants et entreprises du territoire

Indicateurs

démarches entamées : non

Résultat atteint

Ce projet a été reporté.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.1.3.3. Action n°3 - Action 17: Création d'une charte intégrant le développement durable dans la gestion des entreprises

Description du projet

Il s'agit de proposer aux entreprises la création d'une charte les engageant à respecter plusieurs principes du développement durable.

Partenaires de l'action

Les entreprises du territoire
Des experts extérieurs en fonction des thématiques abordées (financité, la plateforme provinciale du développement durable...)

Indicateurs

projet entamé : non

Résultat atteint

Ce projet est reporté.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2. Priorité 2

2 Améliorer l'environnement entrepreneurial

5.2.2.1. Objectifs et actions à court terme (2 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Attirer de nouvelles activités sur la commune	En cours
2	Améliorer les services à l'attention des travailleurs dans la commune	En cours
3	Soutenir et développer l'économie sociale	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 27 : Aide à la promotion de la plate-forme de covoiturage de Vielsalm	2	Terminée
2	Action 27 bis : Soutien à la mobilité des demandeurs d'emploi et travailleurs en région rurale : Favoriser l'autonomie et la pérennisation de l'emploi	2	En cours
3	Action 28 : Mise en place d'une plateforme afin de développer l'offre de stages et de jobs d'étudiants aux jeunes de la commune	2	Terminée
4	Action 31: Soutien à la création d'une plateforme de l'économie sociale	3	A entamer

5.2.2.1.1. Action n°1 - Action 27 : Aide à la promotion de la plate-forme de covoiturage de Vielsalm

Description du projet

Vielsalm est une commune relativement mal desservie par les transports en commun. Les déplacements peuvent donc constituer un problème important pour les travailleurs, notamment pour ceux issus de publics fragilisés, comme c'est souvent le cas dans le secteur de l'économie sociale.

Au cours de l'année 2013, l'ADL a participé au développement d'une plateforme de covoiturage. Il s'agit d'un site internet (<http://www.leshautesardennes.be/covoiturage/>) qui permet à l'offre et à la demande de se rencontrer.

Ce projet était porté par l'ASBL "Les Hautes Ardennes", active dans le domaine de l'économie sociale. Cette dernière souhaitait développer la solidarité dans le cadre des déplacements et ainsi en faire bénéficier ses travailleurs, souvent issus de publics fragilisés. L'outil internet a été réalisé avec le soutien de la Province de Luxembourg, de la Commune de Vielsalm et de son ADL, dont les tâches principales étaient d'évaluer l'intérêt des travailleurs pour ce type d'outil et

d'apporter un certain nombre de modifications au projet initialement pensé par l'ASBL "les Hautes Ardennes" afin de le faire correspondre à la réalité des autres entreprises salmiennes.

L'outil a été opérationnalisé et rendu accessible à toute personne souhaitant effectuer un déplacement, ponctuel ou régulier, à partir de ou vers Vielsalm. Cependant, les partenaires du projet ont constaté que la plateforme ne rencontrait pas le succès espéré et qu'elle restait méconnue des salmiens.

Il s'agissait donc, pour l'ADL, d'aider à promouvoir cet outil, par la création et la diffusion de flyers et d'affiches ; par la diffusion d'information vers les commerces, entreprises et administrations locales ; et enfin par la mise en avant de l'outil lors d'événements.

Partenaires de l'action

L'ASBL Les Hautes Ardennes
L'Administration communale
la Province
Les entreprises du territoire

Indicateurs

plateforme développée : oui, mais sous-utilisée

Résultat atteint

Malheureusement, la plateforme de covoiturage n'a pas rencontré le succès espéré. L'ADL a rencontré les entreprises et certaines institutions de la commune afin de présenter le projet. L'information a également été partagée lors de différents événements (salon de l'emploi, anniversaire de la maison de l'emploi...).

Suite à la demande de renouvellement d'agrément déposée en 2014, la Région Wallonne a estimé qu'il n'était pas du ressort de l'ADL de prendre en charge la promotion de cet outil. Les agents ne s'impliquent par conséquent plus dans la promotion de cette plateforme.

Afin de trouver de nouvelles réponses aux problèmes de mobilité, l'ADL a mis sur pied un groupe de travail "Mobilité" impliquant plusieurs acteurs de l'insertion socio-professionnelle. Le travail de ce groupe a débouché sur un projet concret, décrit dans l'action 27 bis.

Obstacles rencontrés (facultatif)

Lors des différents contacts avec les entreprises et les citoyens, nous avons constaté une grande réticence à l'idée de ne pas disposer de son propre véhicule et de limiter son autonomie. Les entreprises également se sont montrées peu flexibles quant à l'adaptation des horaires de leur personnel.

5.2.2.1.2. Action n°2 - Action 27 bis : Soutien à la mobilité des demandeurs d'emploi et travailleurs en région rurale : Favoriser l'autonomie et la pérennisation de l'emploi

Description du projet

Afin de trouver des réponses aux problèmes de mobilité rencontrés par les demandeurs d'emploi et par certains travailleurs de la commune, l'ADL a créé en collaboration avec la Commune, dans le cadre de son PCS, un groupe de travail "Mobilité". Celui-ci a réfléchi à un projet, destiné principalement aux demandeurs d'emploi, remplissant deux objectifs : d'une part, proposer une aide à la formation au permis de conduire B (théorique et pratique), afin de faciliter la mise à l'emploi ainsi que le maintien dans l'emploi. D'autre part, il vise à lever certains freins à l'embauche en mettant à disposition des véhicules pour les personnes en recherche d'emploi ou en début de contrat.

Ce projet permet également de mieux coordonner les efforts des opérateurs de l'insertion socio-professionnelle en matière de mobilité en région rurale.

Enfin, il permet de mieux répondre aux besoins en main d'oeuvre des entreprises locales.

Partenaires de l'action

La Commune de Vielsalm via son PCS, La Maison de l'Emploi, la Mirelux, le CPAS de Vielsalm, l'ETA les Hautes Ardennes, la SCRLFS les Lavandières du Bonalfa, l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française (IEPSCF), l'Instance Bassin Enseignement Enseignement - Formation - Emploi (EFE).

Auto-école Peiffer.

Indicateurs

Nombre de partenaires : 9

Types de partenariats : opérateurs locaux d'insertion professionnelle, services publics, asbl locales, entreprise locale (auto-école).

Nombre de réunions : 3 sur l'année

Volet permis théorique - nombre de personnes formées par an : 20

Volet permis pratique - nombre de personnes bénéficiant d'une aide par an : 8

Mise à disposition du véhicule en 2019 : 6 personnes

Résultat atteint

Le soutien au permis et la mise à disposition du véhicule sont en route depuis 2016. Ce projet rencontre un important succès et le véhicule est utilisé 11 mois sur l'année.

Il a permis à plusieurs personnes de se réinsérer dans la vie active. L'ADL se charge de coordonner le comité de pilotage "mobilité" et d'assurer le suivi et l'évolution du projet. le PCS communal se charge des contacts avec les demandeurs d'emploi.

Le comité réfléchit depuis peu à la possibilité d'acheter des vélos électriques qui pourraient être mis à disposition de demandeurs d'emploi qui n'ont pas de véhicule ou d'entreprises pour leur personnel.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.1.3. Action n°3 - Action 28 : Mise en place d'une plateforme afin de développer l'offre de stages et de jobs d'étudiants aux jeunes de la commune

Description du projet

Les stages en entreprises et jobs d'étudiants constituent pour les jeunes l'occasion de vivre une première expérience professionnelle et de développer diverses compétences. Ils leur permettent d'approcher le monde du travail et de se préparer à celui-ci. De plus, lors d'une première recherche d'emploi, ces stages et jobs constituent souvent l'unique expérience pratique qui peut être valorisée. Cette action a donc pour objectif d'encourager et de faciliter l'accès des jeunes à ces expériences professionnelles. Pour ce faire, l'ADL et ses partenaires centraliseront toutes les offres via une plateforme. Cette action permet aussi de répondre aux besoins des entreprises salmiennes en termes d'étudiants-jobistes et de travailleurs saisonniers.

Afin de faire correspondre au mieux l'offre et la demande, la Maison de l'Emploi a opté pour l'organisation d'une Journée "Job Etudiant" qui permet aux entreprises et aux étudiants qui recherchent un job de se rencontrer.

L'ADL est un partenaire important de ce projet puisqu'elle est l'interlocuteur privilégié des entreprises.

Partenaires de l'action

La Maison de l'Emploi

Les entreprises locales

Indicateurs

nombre d'entreprises contactées : 140

nombre d'entreprises représentées : 8

Résultat atteint

Depuis 5 ans, un partenariat entre l'ADL et la Maison de l'Emploi s'est développé dans le cadre de la "journée de l'étudiant".

L'ADL se charge de contacter ou de relancer les entreprises de la commune, de leur expliquer le principe de cette journée et de collecter leurs offres. Certaines entreprises recherchent du personnel étudiant mais ne sont pas en mesure d'envoyer un représentant lors de la "journée de l'étudiant" (c'est le cas bien souvent pour le secteur horeca).

Dans ce cas, c'est un agent ADL qui les représente.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.1.4. Action n°4 - Action 31: Soutien à la création d'une plateforme de l'économie sociale

Description du projet

A Vielsalm, il existe plusieurs structures et entreprises d'économie sociale. Cependant, celles-ci fonctionnent de manière assez indépendante les unes des autres. Ce projet permettrait de mettre ces structures et entreprises en réseau et de créer une sorte de "vitrine" de l'économie sociale sur la commune. Cette mise en réseau pourrait déboucher par la suite sur de nouveaux projets (par exemple de la mutualisation de services ou encore une promotion plus efficace).

L'objectif de cette action est double : il vise d'une part une meilleure visibilité des entreprises d'économie sociale de la commune et d'autre part une meilleure intégration de l'économie sociale dans l'économie marchande.

Partenaires de l'action

L'ASBL Les Hautes Ardennes et ses différentes structures
la Coopérative "Les Lavandières du Bonalfa"
L'ALE
L'entreprise de titres-services "Ménagez-vous"
La Commune

Indicateurs

Projet mis en place : non

Résultat atteint

Des contacts avec les entreprises d'économie sociale ont eu lieu, mais faute de temps, l'ADL n'a pas été en mesure d'avancer sur ce projet en 2019. Il est donc reporté.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.2. Objectifs et actions à moyen terme (3-5 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
----	----------	--------

1	Attirer de nouvelles activités sur la commune	En cours
2	Améliorer les services à l'attention des travailleurs dans la commune	En cours
3	Soutenir et développer l'économie sociale	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 21:Revitalisation du site des Hautes Ardennes à Cahay	1	A entamer
2	Action 22 : Participation à la mise en œuvre de zones d'activité et de zones économiques sur le territoire communal	1	A entamer
3	Action 23:Contribution à l'élaboration d'un schéma de structure en partenariat avec le Service de l'Urbanisme et de l'Environnement	1	Terminée
4	Action 29 : En collaboration avec la Maison de l'Emploi, développement de l'offre de formation à l'attention des travailleurs de la commune	2	Terminée
5	Action 32 : Encourager l'intégration des travailleurs de l'économie sociale dans des formations organisées pour les travailleurs de la commune	3	A entamer
6	Action 33 : créer des synergies avec la Régie de Quartier en projet	3	En cours
7	Action 34:Participation à la création d'un jardin social en partenariat avec le CPAS, l'ASBL les Hautes Ardennes et Vivalia	3	Supprimée

5.2.2.2.1. Action n°1 - Action 21:Revitalisation du site des Hautes Ardennes à Cahay

Description du projet

L'ETA des "Hautes Ardennes" était à l'origine une petite structure installée dans le centre de Vielsalm. Cette entreprise s'est très vite développée et diversifiée pour être ensuite déplacée sur les hauteurs de Cahay. Au départ, on y travaillait uniquement les métiers du bois, mais ensuite sont venus s'ajouter divers services tels que le conditionnement, une activité de tris statiques, la menuiserie, etc...

Ce développement a conduit l'ETA à changer à nouveau de site pour s'installer dans l'ancienne caserne Ratz, à Rencheux.

Le site anciennement occupé à Cahay laisse la possibilité pour de nombreux projets et développement.

L'ADL s'associera au re-développement de ce site.

Partenaires de l'action

L'ASBL "Les hautes Ardennes" et son ETA
La Commune de Vielsalm

Indicateurs

Action entamée : non

Résultat atteint

Cette action n'a pas été entamée.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.2.2. Action n°2 - Action 22 : Participation à la mise en œuvre de zones d'activité et de zones économiques sur le territoire communal

Description du projet

La commune de Vielsalm dispose actuellement de 3 zones d'activité économique. La zone industrielle de Burtonville couvre actuellement une superficie d'environ 70 hectares depuis qu'elle a subi des travaux pour l'agrandir (20 hectares supplémentaires) afin de permettre l'accueil de nouvelles entreprises ou l'expansion d'entreprises déjà installées. Elle est entièrement dédiée à la filière bois. On y retrouve 4 entreprises dont deux de taille importante : IBV et Spanolux.

La zone d'activité d'Hébronval, plus récente et plus petite (5 hectares), accueille actuellement 5 entreprises. Elle peut accueillir davantage d'entreprises à l'avenir. Enfin, la zone artisanale de Rencheux est le fruit de la reconversion d'une ancienne caserne militaire. Tous les halls et terrains accueillent aujourd'hui une activité économique. A côté de plusieurs PME, dont une entreprise (Biogem) qui développe et exporte des produits de gemmothérapie dans de nombreux pays, on y constate une présence importante du secteur de l'économie sociale.

La zone d'Hébronval pourrait être développée avec l'aide de l'ADL. De nouvelles zones économiques pourraient également être envisagées. Il s'agirait pour l'ADL de rassembler les partenaires adéquats au sein de groupes de réflexion.

Partenaires de l'action

entreprises locales
idelux
UCM
Commune

Indicateurs

projet entamé : non

Résultat atteint

Cette action a été reportée.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.2.3. Action n°3 - Action 23:Contribution à l'élaboration d'un schéma de structure en partenariat avec le Service de l'Urbanisme et de l'Environnement

Description du projet

Afin de définir une politique d'aménagement du territoire réfléchi de manière globale et à long terme, la Commune de Vielsalm a souhaité se doter d'un schéma de structure. Pour ce faire, la Commune a procédé à un appel d'offres. Suite à ce dernier, le travail a été confié à la société AGORA. Celle-ci a été chargée de réaliser une étude dont le but est d'avoir une meilleure vue et une programmation de la mise en œuvre de différentes réserves foncières présentes sur le territoire et de programmer le développement futur de la commune. Le Schéma de Structure se fondera ainsi sur les tendances, les nécessités et les besoins de la commune. Il anticipera et préparera son évolution. C'est pourquoi le projet sera confronté et présenté lors d'échanges avec la population et avec les principaux acteurs des lieux. Dans ce cadre, l'ADL fait partie du comité d'accompagnement du schéma de structure communal. Elle est invitée à participer à plusieurs réunions ayant pour but de déterminer les enjeux et objectifs du schéma de structure communal. L'ADL se chargera de fournir des informations sur le secteur et le développement économiques du territoire. Elle assurera également le relais avec les commerçants et entreprises qui pourraient être concernés.

Partenaires de l'action

La société AGORA : réalisation des études, présentation des conclusions, options et recommandations.
La Commune : organisation des réunions du comité d'accompagnement, décisions quant aux opérations à mettre en place.
Partenaires associés au comité d'accompagnement : participation aux réunions, partage de leurs réflexions et informations.

Indicateurs

Schéma de structure réalisé et validé par le Conseil communal : oui

Résultat atteint

L'ADL a participé aux différentes réunions de consultation organisées par la société AGORA, aux réunions du comité d'accompagnement et aux visites de terrain.
L'ADL a fourni différentes informations relatives à l'économie et au commerce local à la société AGORA.
Fin 2016, la société AGORA a présenté au Conseil communal les conclusions de son étude ainsi que des propositions pour le schéma de structure à adopter.
L'adoption définitive du schéma de structure par le Conseil communal a été approuvée en mai 2017.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.2.4. Action n°4 - Action 29 : En collaboration avec la Maison de l'Emploi, développement de l'offre de formation à l'attention des travailleurs de la commune

Description du projet

Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises peinent à trouver leur personnel. Dans le même temps, de nombreuses personnes manquent de formation et de qualifications pour répondre aux besoins de ces entreprises. Il s'agit donc de proposer aux demandeurs d'emploi de Vielsalm des formations correspondant aux besoins des entreprises locales. La maison de l'Emploi se chargera de piloter ce projet, mais l'ADL y sera associée notamment pour assurer un lien vers les entreprises : par exemple, déterminer avec elles le moment adéquat pour réaliser ces formations ou encore leur permettre d'organiser un recrutement à l'issue de la formation.

La maison de l'Emploi et ses partenaires ont identifié deux formations particulièrement pertinentes en 2019 :

La première concerne les métiers des titres-services. En effet, plusieurs entreprises de Vielsalm et de sa région sont régulièrement en recherche de personnel dans ce secteur. La deuxième concerne le métier d'ouvrier-cariste. Les entreprises du secteur bois sont régulièrement à la recherche de ce type de profil.

Partenaires de l'action

Maison de l'Emploi
FOREM formation
CPAS
Commune

Indicateurs

Nombre de participants à la formation "titres-services" : 16 lors de la sélection, dont 11 on réellement participé à la formation

Nombre de participants à la formation "caristes" : 7

Résultat atteint

Une formation "auxiliaire de ménage" a été organisée par la maison de l'Emploi. L'ADL s'est chargée d'établir le contact avec les entreprises de ce secteur pour programmer la formation de manière adéquate et pour répondre au mieux à leurs besoins.

Une formation décentralisée d'"ouvrier-caristes" a été organisée. L'ADL a principalement contribué au projet en cherchant des solutions de mobilité pour les demandeurs d'emploi. Enfin, le véhicule "mobijob" est régulièrement mis à disposition pour des demandeurs d'emploi se rendant en formation.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.5. Action n°5 - Action 32 : Encourager l'intégration des travailleurs de l'économie sociale dans des formations organisées pour les travailleurs de la commune

Description du projet

Comme indiqué précédemment, le secteur de l'économie sociale est assez développé à Vielsalm. Il serait intéressant de pouvoir mutualiser certains outils et certains projets mis en place pour les autres travailleurs et demandeurs d'emploi de la commune. Certaines formations pourraient intégrer quelques travailleurs issus du secteur de l'économie sociale par exemple.

Dans le cadre de cette action, l'ADL se chargera de prendre les contacts nécessaires et d'établir des relations entre les différents partenaires locaux, à savoir : la Maison de l'Emploi, les entreprises locales du secteur marchand, et les entreprises du secteur de l'économie sociale.

Elle accompagnera également la mise en place de certaines formations.

Partenaires de l'action

Maison de l'Emploi
FOREM
Entreprises du secteur de l'économie sociale (ASBL Les Hautes Ardennes, Lavandières du Bonalfa)
Entreprises locales
Organismes de formation à identifier

Indicateurs

Contacts pris avec les partenaires : non

Action mise en place : non

Résultat atteint

Cette action a été reportée.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.2.6. Action n°6 - Action 33 : créer des synergies avec la Régie de Quartier en projet

Description du projet

Une partie des logements publics de la commune de Vielsalm, pour la plupart situés dans la cité de Cahay, sont vieillissants et mal isolés. L'entretien et la rénovation de ces habitations, ainsi que différents aménagements extérieurs dans le quartier, permettraient aux habitants de s'épanouir davantage et de se sentir bien chez eux. D'autre part, la commune de Vielsalm, via son CPAS et ses services d'aide aux demandeurs d'emploi, est un acteur dynamique en terme de réinsertion socioprofessionnelle. L'aide proposée trouve cependant ses limites lorsqu'il s'agit de préformation aux métiers et de travail « de fond » en resocialisation.

Notons également qu'il n'y a aucun CEFA à Vielsalm pour les jeunes en difficulté scolaire, il n'y a aucun organisme d'insertion socioprofessionnelle (EFT, OISP par ex.), ni aucun centre de formation pouvant proposer une (pré)formation de base dans les différents métiers manuels à destination des personnes dont l'insertion socio-professionnelle est plus difficile.

Pour pallier ce manque d'encadrement, la création d'une régie de quartier représente un outil idéal.

Une fois formés, les stagiaires pourraient soit intégrer des formations qualifiantes, soit rejoindre le marché du travail.

Outre les bénéficiaires pour les habitants des quartiers concernés et les stagiaires formés par la régie de quartier, ce projet pourrait également être intéressant pour les entreprises locales en recherche de main d'oeuvre.

Enfin, il n'est pas exclu que ce projet puisse être étendu et bénéficier à d'autres citoyens à moyen ou long terme. Par exemple, on pourrait envisager que la régie de quartier prenne en charge des petits travaux ou des tâches répondant aux besoins des personnes plus âgées.

Partenaires de l'action

PCS (Commune)

CPAS

Maison de l'Emploi

Plateforme des opérateurs de l'insertion socio-professionnelle

ASBL Les Hautes Ardennes

Coopérative à finalité sociale Les Lavandières du Bonalfa

Agence Immobilière sociale et Société de Logements Publics de la Haute Ardenne

Indicateurs

Agrément obtenu pour la régie de quartier : en cours

Résultat atteint

Différentes réunions et échanges entre les partenaires ont permis de dégager les grandes lignes du projet. Les logements publics qui seront concernés par le projet ont été identifiés. Un local qui servira de base à la Régie a également été identifié. La demande d'agrément a été soumise, et un courrier du Ministre Dermagne annonçant le prochain agrément de la Régie a été reçu en décembre 2019.

Les Statuts doivent à présent être signés par les membres-fondateurs pour que le projet puisse être officiellement agréé.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.2.7. Action n°7 - Action 34:Participation à la création d'un jardin social en partenariat avec le CPAS, l'ASBL les Hautes Ardennes et Vivalia

Pourquoi l'action a-t-elle été supprimée ?

Cette action est menée par d'autres opérateurs. Elle est coordonnée par le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Commune. Les acteurs associés à ce projet sont l'ETA "Les Hautes Ardennes", l'intercommunale Vivalia, le CPAS de Vielsalm, l'Institut d'Enseignement Spécialisé de la Communauté Française de Vielsalm (section horticulture), et l'Athénée Royal de Vielsalm-Manhay (département génie civil). Les travaux d'aménagements ont été réalisés, avec l'aide de la section "génie civil" de l'Athénée Royal Vielsalm-Manhay. Du mobilier et des appareils destinés au parcours santé ont été achetés grâce aux subsides du PCS. Des parcelles destinées à la culture ont été mises en place au printemps 2018. Le soutien de l'ADL n'a pas semblé nécessaire pour mettre en place cette action.

5.2.2.3. Objectifs et actions à long terme (6 ans et plus)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Attirer de nouvelles activités sur la commune	En cours
2	Améliorer les services à l'attention des travailleurs dans la commune	En cours
3	Soutenir et développer l'économie sociale	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 24 : Soutien aux habitants et entreprises à prendre part et à investir dans des projets d'énergie verte	1	A entamer
2	Action 25:Création d'un atelier rural	1	En cours
3	Action 26 : Mise en place d'une politique d'attrait pour les entreprises	1	A entamer
4	Action 30:Etude de faisabilité pour la création de crèches d'entreprises	2	A entamer
5	Action 35:Création d'une EFT	3	A entamer

5.2.2.3.1. Action n°1 - Action 24 : Soutien aux habitants et entreprises à prendre part et à investir dans des projets d'énergie verte

Description du projet

Le territoire de la commune de Vielsalm couvre une large superficie et regorge de ressources naturelles. Certaines zones ou certaines ressources pourraient être utilisées pour développer des projets de production d'énergie verte. C'est le cas par exemple du plan d'eau de Vielsalm. La CLDR réfléchit depuis quelques années à la possibilité d'y installer une turbine hydro-électrique qui permettrait de produire de l'électricité à partir d'une chute d'eau située à l'extrémité du plan d'eau. Une fois ce projet en route, l'ADL pourrait être un partenaire dont l'objectif serait d'associer les citoyens et entreprises du territoire à ce projet.

Partenaires de l'action

CLDR
Commune
Idelux
Entreprises locales
Citoyens

Indicateurs

cahier des charges créé par la CLDR : oui
bureau d'étude désigné : oui
communication vers les entreprises et citoyens mise en place : non

Résultat atteint

Le projet a avancé du côté de la CLDR et s'est précisé au cours de l'année 2019. Un cahier des charges a été réalisé, plusieurs contacts avec Idelux ont eu lieu. Le projet n'est à ce stade pas encore assez avancé pour y impliquer l'ADL. La participation de l'ADL a donc été reportée.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.3.2. Action n°2 - Action 25:Création d'un atelier rural

Description du projet

De plus en plus de personnes ont aujourd'hui un projet d'indépendant, mais manquent de moyens pour le développer. Dans certains cas, ces porteurs de projets potentiels n'ont pas les locaux ou l'espace nécessaire pour créer un atelier de travail. Dans d'autres cas, ils manquent des fonds qui leur permettraient d'acquérir le matériel de départ nécessaire à leur activité. Enfin, certains peuvent n'avoir besoin d'un atelier de transformation que de manière ponctuelle... La création d'un atelier partagé permettrait de répondre à ces problèmes, de lever certains freins à la création et au développement d'activité, et permettrait enfin de concrétiser les projets de certains ! Les initiatives de production locale et de circuits courts étant de plus en plus nombreuses sur la commune de Vielsalm et alentours, ce projet vise la création d'un atelier de transformation de denrées alimentaires ayant pour destination le circuit court. Parallèlement à la réflexion menée par l'ADL sur la création d'un atelier rural, l'ASBL les Hautes Ardennes, cherchait à réhabiliter un ancien commerce dont elle avait fait l'acquisition, en plein coeur de Vielsalm. Suite à différents contacts, une des pistes envisagées était la création d'un atelier partagé dans ce local. L'ADL et l'Asbl Les Hautes Ardennes se sont donc naturellement mises autour de la table et, rejointes par

des partenaires mettant à leur disposition leur expertise, ont envisagé les pistes possibles pour la création d'un atelier partagé et celle d'un point de vente de produits issus des circuits courts.

Ce projet nécessitait donc tout d'abord de déterminer les besoins des producteurs afin d'identifier la meilleure destination des locaux. Il faudra ensuite établir un budget et trouver les fonds nécessaires à la mise sur pied du projet. Ensuite, un cadre précis devra être créé avec les différentes parties impliquées dans le projet et la transformation du bâtiment pourra être envisagée.

Partenaires de l'action

Diversiferm
SAW-B
ASBL Les Hautes Ardennes
Les producteurs locaux (13 à ce jour)
Commune
Consommateurs (futurs coopérateurs)

Indicateurs

Nombre de producteurs impliqués : 13
Nombre de réunions entre producteurs en 2019 : 4
Dossier retenu dans le cadre de l'appel à projets HRA-2018 : oui

Résultat atteint

Un dossier a été rentré par les producteurs et l'ADL dans le cadre de l'appel à projets "Halls relais agricoles 2018". Celui-ci a été retenu et le projet pourra donc bénéficier d'un subside wallon de 200.000 €. Il s'agira d'un magasin de produits locaux, dans lequel on pourra trouver des légumes, différentes sortes de viandes, de la volaille, de la charcuterie, des fromages et autres produits laitiers, du miel... Plusieurs réunions ont eu lieu en 2019, ainsi que de nombreux contacts avec les partenaires, afin d'avancer sur la création d'une coopérative. Avec l'aide de la SAW-B et du notaire, un projet de statuts a été créé et validé par les producteurs et partenaires. Le plan financier doit encore être revu avant de lancer la vente des parts aux coopérateurs et de passer l'acte devant le notaire.

Parallèlement, l'ADL a apporté son aide à un groupe de producteurs souhaitant créer une coopérative laitière, afin de valoriser son lait en créant ses propres produits et sa propre marque.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.3.3. Action n°3 - Action 26 : Mise en place d'une politique d'attrait pour les entreprises

Description du projet

Il existe à Vielsalm plusieurs espaces qui pourraient permettre à de nouvelles entreprises de s'installer : des zones économiques (évoquées plus haut) ainsi que des cellules vides. L'accès au réseau d'autoroutes est également facile. certains secteurs, comme l'industrie du bois, sont bien développés.

Cependant, Vielsalm reste une commune relativement isolée d'un point de vue géographique ; les centres de tailles plus importantes qui se trouvent dans sa région lui font, de plus, concurrence. Malgré les avantages évoqués en début de paragraphe, il reste donc difficile d'attirer de nouvelles activités sur le territoire.

L'ADL développe déjà certaines actions visant à attirer et soutenir les indépendants : elle se charge par exemple d'inventorier les cellules vides et de communiquer à leur propos. Elle promeut également la prime communale à l'aménagement de cellules vides et accompagne les demandeurs. cependant, il serait utile de mettre en place des actions de plus grande envergure, susceptibles d'attirer les indépendants et entreprises. Il s'agit donc de mettre en place un groupe de réflexion pour identifier quelle politique d'attrait mettre en place et d'accompagner le développement de cette politique.

Partenaires de l'action

Commune
Idelux
Province
Nouvelles entreprises et porteurs de projets

Indicateurs

groupe de réflexion créé : non

Résultat atteint

Cette action a été reportée.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.3.4. Action n°4 - Action 30:Etude de faisabilité pour la création de crèches d'entreprises

Description du projet

Il existe plusieurs zones économiques sur la commune de Vielsalm. La création de crèches en lien avec les entreprises implantées sur ces zones pourrait être un réel plus pour les travailleurs. L'ADL pourrait étudier avec ses partenaires l'intérêt d'une part et la faisabilité d'autre part de créer de telles structures d'accueil.

Partenaires de l'action

Entreprises implantées sur les zones économiques
Commune
CPAS
ASBL Les p'tits soleils (qui gère la crèche communale)

Indicateurs

groupe de réflexion créé : non

Résultat atteint

ce projet a été reporté.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.2.3.5. Action n°5 - Action 35:Création d'une EFT

Description du projet

Il n'existe pas d'EFT à Vielsalm, ni dans sa région proche. Une structure de ce type permettrait pourtant de former des personnes en difficultés d'insertion professionnelle, tout en leur proposant un accompagnement personnalisé.
Dans ce projet, l'ADL aura un rôle de coordinateur et de facilitateur afin d'accompagner ses partenaires dans la création d'une structure de ce type.

Partenaires de l'action

Maison de l'Emploi
CPAS
Mirelux
Instance Bassin EFE
ASBL Les Hautes Ardennes

Indicateurs

groupe de travail créé : non

Résultat atteint

ce projet a été reporté

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3. Priorité 3

3 Soutenir et développer le potentiel touristique de l'entité

5.2.3.1. Objectifs et actions à court terme (2 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Valoriser le potentiel existant	En cours
2	Développer de nouveaux produits touristiques	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 36: Poursuite de la réhabilitation	1	En cours

	et valorisation du patrimoine local relatif à la pierre		
2	Action 37 : Valorisation du plan d'eau de Vielsalm, notamment en facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite	1	Terminée
3	Action 38 : Soutien aux actions menées par le Syndicat d'Initiative et la Maison du Tourisme en vue de valoriser le patrimoine local et les acteurs locaux	1	Terminée
4	Action 43:Etude marketing sur les besoins des touristes	2	A entamer
5	Action 44 : Développement d'une identité touristique de la commune	2	En cours

5.2.3.1.1. Action n°1 - Action 36: Poursuite de la réhabilitation et valorisation du patrimoine local relatif à la pierre

Description du projet

L'extraction et l'exploitation de la pierre ont été des activités importantes à Vielsalm et conservent un potentiel à ne pas négliger. La pierre est souvent le matériau principal du patrimoine bâti de la commune. Le petit patrimoine local (fontaines, murs en pierre sèche...) témoigne également de la vie rurale et d'anciennes pratiques agricoles ardennaises. Il présente un intérêt historique, culturel et touristique. Un premier projet de valorisation des murs en pierre sèche a été mené de 2013 à 2015 : un inventaire des murs a été réalisé, des formations et des chantiers collectifs de réfection des murs en pierre sèche ont été organisés avec le soutien de l'ADL. Des panneaux explicatifs ont également été conçus et placés sur deux sites. Cette action a pour objectif de poursuivre la valorisation entamée il y a quelques années et de développer de nouveaux produits touristiques, l'intérêt étant bien entendu les retombées économiques du tourisme sur la commune de Vielsalm. Cette valorisation touristique pourra se faire via des chantiers participatifs, qui permettront à la fois aux locaux et aux touristes d'acquérir des compétences de base dans la maçonnerie en pierre sèche, ainsi que par la valorisation du petit patrimoine existant via des panneaux informatifs, des applications mobiles et des espaces aménagés de manière à mettre en évidence le patrimoine en schiste et pierres apparentées. Enfin, la pierre et le travail de la pierre pourront être aussi valorisés grâce à une modernisation du Musée du Coticule, qui présente une ressource unique dans le monde, l'histoire de son exploitation et de son influence sur une région. Malheureusement, ce musée est vieillissant et manque d'attractivité. Une modernisation et une dynamisation permettraient une belle valorisation touristique du patrimoine local.

Partenaires de l'action

La Maison du Tourisme de la Haute Ardenne
Le Syndicat d'Initiative
L'ASBL Val du Glain, Terre de Salm (qui gère le Musée du Coticule)
L'ASBL RND et les partenaires qu'elle coordonne dans le cadre du projet "Terres de Schiste" (Ardennes Coticule ; Commune de Thomm ; Commune de Fell ; Les Amis de l'Ardoise a.s.b.l. ; Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel ; Service Géologique de Belgique (SGB) - Institut Royal des sciences naturelles de Belgique (IRSNB) ; Pierres et Marbres de Wallonie (PMW) ; Commune de Rimogne ; Naturpark und UNESCO Global Geopark Vulkaneifel ; Groupement Européen d'Intérêt Economique « Destination Ardenne » ; Geopark Famenne-Ardenne ; Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (PNHSFA) ; Réseau Ardoise d'Ardenne)
Des citoyens passionnés de géologie, de patrimoine local...
le FOREM formation

Indicateurs

nombre de partenaires dans le cadre du projet "Terres de Schiste" : 16
Dossier déposé dans le cadre de l'appel à projets INTERREG : oui

Résultat atteint

En 2016, l'ADL a eu l'opportunité de rejoindre un groupe de travail afin de rédiger un projet interreg sur le thème de la valorisation du patrimoine en pierre d'un point de vue touristique. Le groupe de partenaires est coordonné par l'ASBL RND (chef de file). Le projet a été retenu mais placé en file d'attente. Faute de budgets européens, il n'a finalement pas été subsidié.

En 2019, un nouvel appel INTERREG a donné l'opportunité à RND de réunir à nouveau les partenaires, dont l'ADL de Vielsalm, qui assure la coordination des partenaires sur le territoire salmien.

Si ce projet aboutit, il permettra de financer plusieurs projets à Vielsalm : la rénovation et revalorisation du musée du coticule, la création de panneaux informatifs et d'aires de repos avec mise en valeur du patrimoine en schiste, la création d'un parcours multimédia sur le thème de la pierre.

Le dossier a été rentré en avril 2020 et les partenaires sont aujourd'hui en attente de la décision européenne.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.1.2. Action n°2 - Action 37 : Valorisation du plan d'eau de Vielsalm, notamment en facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite

Description du projet

Le lac de Vielsalm constitue un des atouts indéniables de Vielsalm. Il se trouve en outre juste à côté du centre-ville et il est possible, depuis quelques années, de le rejoindre directement à partir du centre, via la nouvelle Place de Salm. Il existe de plus une promenade qui permet d'en faire le tour.

Malgré tous ces atouts, ce lac est encore peu valorisé et peu exploité d'un point de vue récréatif et touristique. Dans le cadre de la valorisation du potentiel local, le plan d'eau semble pourtant incontournable.

Dans ce cadre, une des sociétés de pêche locales a relayé auprès de l'ADL le souhait de plusieurs personnes handicapées d'avoir un accès adapté pour pratiquer la pêche. Il s'agissait de créer un ponton accessible et sécurisé sur une berge du lac.

Ce projet était d'autant plus pertinent que les bâtiments principaux de l'ASBL "les Hautes Ardennes", dont une des activités est l'accueil de personnes handicapées, se trouvent à proximité du lac. Il existait donc déjà un public salmien qui pourrait bénéficier de ces aménagements.

En ce qui concerne le public touristique, on constate que la pêche entraîne déjà une certaine attractivité de la localité, qui ne demande qu'à être développée.

L'opérateur touristique "Ourthe et Somme" loue chaque année des logements à des touristes dont le but principal est la pêche. Plusieurs de ces logements ont été adaptés pour devenir accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'ensemble de ces travaux et aménagements, en plus d'être profitables à un nombre important de salmiens, permettait donc de toucher un public touristique qui est souvent oublié et pour lequel peu de lieux adaptés existent.

Partenaires de l'action

ASBL La Salmiotte (association de pêcheurs)
Les services techniques communaux
L'ANLH (rôle d'expert)
La Maison du Tourisme
Idelux (qui gère le lac et ses alentours)
SPW (Direction des cours d'eau non navigables)

Indicateurs

Plateforme de pêche réalisée : oui

Résultat atteint

Suite à une visite de terrain et aux recommandations de l'ANLH, un projet technique a été réalisé avec l'aide des services techniques communaux et des devis ont été demandés. A la suite de demande de subsides et d'appels à projets, l'ASBL La Salmiotte a reçu un montant de 5.000 euros de la Province de Luxembourg ainsi que 15.000 euros de CAP48. Fin octobre 2015, le ponton de pêche a été réalisé par une entreprise locale. Il est depuis lors accessible et rencontre un beau succès auprès des pêcheurs porteurs de handicap et pêcheurs valides, locaux et touristes, qui partagent désormais cet espace. L'ADL a accompagné l'ASBL La Salmiotte dans différentes démarches pour finaliser le projet, notamment pour la rédaction d'un panneau explicatif. Depuis lors, la Commune a installé du mobilier urbain et des appareils de sport autour du lac, accroissant encore son attractivité.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.1.3. Action n°3 - Action 38 : Soutien aux actions menées par le Syndicat d'Initiative et la Maison du Tourisme en vue de valoriser le patrimoine local et les acteurs locaux

Description du projet

Le Syndicat d'Initiative (SI) de Vielsalm et la Maison du Tourisme (MT) de la Haute Ardenne sont des partenaires importants de l'ADL. Plusieurs de leurs actions visent également à valoriser le patrimoine local et les acteurs locaux. Il est donc essentiel que ces trois acteurs unissent leurs forces et collaborent sur diverses actions. Par conséquent, l'ADL soutient les actions de la MT et du SI qui visent à :

- valoriser les commerces locaux et l'horeca
- valoriser les producteurs et artisans locaux
- augmenter l'attractivité touristique de Vielsalm
- augmenter les retombées économiques du tourisme sur la commune

L'ADL a collaboré à plusieurs reprises à des actions déjà existantes, comme par exemple "La journée du Lac".

De nouvelles actions ont également été créées en partenariat, comme par exemple la création d'une brochure de valorisation des produits locaux à l'attention des touristes.

Partenaires de l'action

La Maison du Tourisme
Le Syndicat d'Initiative
Les producteurs et artisans locaux
Les services techniques communaux

Indicateurs

Journée du lac organisée : oui

Brochure "producteurs locaux" réalisées : oui

Nombre de brochures distribuées : environ 1000 en 2018 et 2019

nombre de marchés "saveurs d'ardenne" organisés en 2019 : 8

Résultat atteint

L'ADL s'est associée à plusieurs reprises à l'organisation de la "journée du lac", durant laquelle des artisans sont rassemblés autour du lac de Vielsalm. L'ADL a assuré le relais d'information vers les artisans et producteurs locaux et les encourage à participer afin de gagner en visibilité. Aujourd'hui, cette collaboration se poursuit via l'échange d'infos et de coordonnées d'artisans et producteurs locaux. De la même manière, l'ADL a contribué à la création d'une brochure de présentation des produits locaux créée par la Maison du Tourisme. Cette collaboration se poursuit d'année en année par l'échange d'information et la relecture du document. En 2018, l'ADL, le SI et la Maison du Tourisme ont collaboré pour l'organisation d'un weekend Wallonie Bienvenue sur les communes de Vielsalm et Trois-Ponts. Enfin, l'ADL a créé durant l'été 2017, avec le soutien de la MT et du SI, le marché "Saveurs D'Ardenne". Cette action est développée ailleurs dans ce rapport.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.1.4. Action n°4 - Action 43: Etude marketing sur les besoins des touristes

Description du projet

Il n'est pas toujours facile pour les opérateurs touristiques de bien cerner les réels besoins des touristes. D'autant plus que Vielsalm manque d'une image cohérente et porteuse au niveau touristique. Il s'agit dès lors de réaliser dans un premier temps une étude marketing auprès des touristes pour d'une part saisir les besoins satisfaits et non satisfaits et de là dégager des pistes d'actions pour y remédier. D'autre part et partant de cette étude, il s'agit de dégager une image porteuse au niveau touristique pour le territoire, et ainsi élaborer une véritable stratégie de destination touristique. La finalité de ce développement touristique est de faire de l'offre touristique salmienne une offre économiquement porteuse et donc d'élaborer une stratégie collective visant à structurer l'offre touristique locale, à proposer des packages de produits touristiques ou des formules à la carte, de coordonner et de professionnaliser la promotion touristique à l'échelle de la commune. Il s'agit d'une véritable stratégie de marketing basée sur les partenariats et les économies d'échelle et qui doit permettre de créer de nouveaux produits attractifs et cibler de nouveaux clients. La définition d'une stratégie va permettre de faire de Vielsalm une destination touristique d'excellence, permettant à de petits opérateurs d'être présents ou représentés à un plus haut niveau de concertation et de promotion.

Partenaires de l'action

Maison du Tourisme
Syndicat d'Initiative
Opérateurs et hébergements touristiques
Prestataire pour l'étude à déterminer

Indicateurs

Réunions avec les partenaires organisées : non
enquête réalisée : non

Résultat atteint

D'autres actions ont été jugées prioritaires. La charge de travail associée à ces actions n'a pas permis d'entamer la présente action à court terme.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.1.5. Action n°5 - Action 44 : Développement d'une identité touristique de la commune

Description du projet

La commune de Vielsalm ne dispose pas d'une identité touristique très claire. Pourtant, pour développer son attrait touristique, il est nécessaire pour une commune de pouvoir mettre en avant une identité positive et attractive.

Vielsalm ne manque pas d'atouts qui pourraient être valorisés et l'aider à développer cette identité : le folklore local, la nature environnante ou encore les produits locaux.

Le rôle de l'ADL dans ce projet sera de soutenir la commune de Vielsalm dans le développement d'une identité positive.

Pour ce faire, elle soutiendra notamment les démarches de la Commune dans le cadre, d'une part, de son engagement en tant que commune Maya et, d'autre part, en tant que candidate au label "Commune du Commerce Équitable".

La participation au plan Maya est un engagement visant à maintenir et développer des espaces propices à la vie des abeilles, à organiser des actions de sensibilisation du grand public et à établir une relation avec les apiculteurs.

Les communes Maya organisent notamment des actions de sensibilisation vers un large public.

Quant au titre de "Communes du Commerce Équitable", il est délivré aux communes dont les institutions, les commerces et les citoyens promeuvent le commerce équitable.

L'un comme l'autre, ces deux labels permettent de mettre en avant l'engagement des communes pour la solidarité et pour le respect de l'environnement. Ils contribuent ainsi à développer une image positive de la commune et permettent également tous les deux de valoriser des produits locaux.

D'autres facettes de l'identité communale pourront également être mises en avant et soutenues par l'ADL.

Partenaires de l'action

La Commune
Les producteurs locaux, commerçants et restaurateurs
Le Comité de Pilotage "Commune du Commerce équitable"

Indicateurs

Titre commune du commerce équitable obtenu : oui
Nombre d'actions organisées pendant la semaine du commerce équitable 2019 : 5
organisation de la semaine de l'abeille en 2019 : oui

Résultat atteint

Depuis 2017, la Commune a le titre de "Commune du Commerce équitable". Des actions sur cette thématique sont organisées chaque année. Les produits équitables et locaux sont intégrés dans ces activités et manifestations publiques. En 2019, durant la semaine du commerce équitable, un petit marché "équitable", avec la présence d'OXFAM et avec des dégustations de produits locaux et équitables a été organisé ; ainsi qu'une soirée projection-débat ; et une "fête de la Terre" chez une productrice locale. L'ADL a accompagné le comité de pilotage tout au long de ses démarches pour mettre ses projets sur pied.

L'ADL est également associée à l'organisation de la Semaine de l'Abeille. En 2019, elle a participé à l'organisation d'un petit-déjeuner de sensibilisation du personnel communal et à l'organisation d'un marché "spécial abeilles".

Ces deux images semblent bien associées au territoire dorénavant.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.2. Objectifs et actions à moyen terme (3-5 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Valoriser le potentiel existant	En cours
2	Développer de nouveaux produits touristiques	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 39: Mise en avant de l'artisanat local dans le cadre touristique	1	En cours
2	Action 40: Amélioration de la visibilité de l'arboretum	1	A entamer
3	Action 41: Redynamisation du site de la Baraque de Fraiture	1	En cours
4	Action 45 : Renforcement de la coopération avec les communes voisines ne faisant pas partie de la même maison du tourisme	2	En cours
5	Action 46: Soutien au développement de logements insolites, tels que cabanes, roulottes...	2	Terminée
6	Action 47 : Soutien au développement d'un réseau Ravel	2	En cours

5.2.3.2.1. Action n°1 - Action 39: Mise en avant de l'artisanat local dans le cadre touristique

Description du projet

On retrouve sur la commune de Vielsalm un artisanat typique et susceptible de plaire aux touristes : artisanat issu de la pierre et plus spécifiquement du coticule, objets inspirés du folklore local (myrtilles, macralles...), travail de la laine, vannerie, ou encore produits de bouche et boissons typiques...
Les artisans et leurs réalisations manquent cependant de visibilité.
L'objectif de cette action est de donner une visibilité accrue à l'artisanat local dans le cadre du tourisme.
Pour ce faire, l'artisanat sera mis en avant lors d'évènements à caractère touristique. Des contacts seront également pris avec les opérateurs touristiques de la région afin de réfléchir avec eux à la meilleure manière de valoriser l'artisanat, tout en répondant aux attentes des touristes.

Il s'agit donc de permettre aux artisans de développer leurs activités grâce à une visibilité accrue.

Il s'agit également de mieux répondre aux demandes des touristes et ainsi d'accroître les retombées économiques du tourisme au niveau local.

Afin d'atteindre ces objectifs, il sera nécessaire de constituer un répertoire des artisans (à mettre à jour de manière constante). L'ADL contactera ensuite ces artisans dans le cadre d'évènements ciblés (marché de Noël, Journée du lac, weekend Wallonie Bienvenue, Fête de la Myrtille...). Elle mettra aussi à disposition son répertoire pour les organisateurs d'évènements et soutiendra éventuellement les projets réfléchis avec les opérateurs touristiques.

Partenaires de l'action

Maison du Tourisme
Syndicat d'Initiative
Opérateurs de tourisme et organisateurs d'évènements (privés ou asbl locales)
Artisans locaux

Indicateurs

Nombre de producteurs identifiés sur la commune de Vielsalm : 17
nombre d'artisans identifiés sur la commune de Vielsalm : 18
Nombre de producteurs identifiés sur les communes limitrophes : 27
Nombre d'artisans identifiés sur les communes limitrophes : 10
Nombre d'artisans et producteurs lors de Noël sur Salm 2019 : 14
Nombre d'artisans et producteurs lors de Saveurs d'Ardenne 2019 : 50

Résultat atteint

L'ADL dispose d'un répertoire fourni des artisans locaux et assure une veille des nouvelles activités qui voient le jour sur la commune de Vielsalm et sur les communes voisines.

Depuis longtemps déjà, la Maison du Tourisme valorise les produits locaux dans sa boutique.

Au niveau des évènements, "Noël sur Salm" est en partie dévolu à la valorisation des l'artisanat local. Lors de la Journée du lac, la Maison du Tourisme est aussi très attentive à valoriser les artisans locaux. L'ADL collabore à d'autres évènements en mettant à disposition son répertoire d'artisans locaux et en encourageant les organisateurs à les y intégrer, et les artisans à se faire connaître et à participer à ces différentes manifestations: "Automne en Fête", la fête des Myrtilles, des évènements ponctuels...

Le marché "Saveurs d'Ardenne" est entièrement consacré à la production et l'artisanat locaux. C'est une vitrine pour les producteurs et artisans de notre région, qui permet de toucher une clientèle très large.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.2.2. Action n°2 - Action 40: Amélioration de la visibilité de l'arboretum

Description du projet

Vielsalm a la chance de compter un arboretum sur son territoire (sur le site de « So Bechefa »), qui est complété par un jardin sauvage. Malheureusement, il est désuet et semble même laissé à l'abandon. Pourtant, il s'agit d'une attraction peu courante et susceptible de plaire tant aux touristes qu'aux locaux.

Une réflexion pourrait être menée pour le rendre plus attractif et le redynamiser.

L'ADL se chargera donc de réunir des partenaires de différents secteurs (touristique, public, forestier et privé) pour entamer des pistes de réflexion sur la manière de valoriser ce site et le rendre plus accessible aux touristes.

Partenaires de l'action

Commune
DNF
experts forestiers
Maison du Tourisme
Syndicat d'Initiative

Indicateurs

groupe de réflexion formé : non

Résultat atteint

Il a été décidé de reporter l'action à l'agrément suivant, afin de se laisser le temps de prendre les renseignements nécessaires, notamment auprès de la DNF.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.2.3. Action n°3 - Action 41: Redynamisation du site de la Baraque de Fraiture

Description du projet

La Baraque de Fraiture est la porte d'entrée de la commune de Vielsalm. Elle est également un des accès à la Haute Ardenne, la première image qu'en ont les touristes lorsqu'ils arrivent à partir de l'autoroute E25.
Elle est connue en Wallonie pour ses pistes de ski. En plus des pistes de ski, il est possible d'y faire de la randonnée (il existe d'ailleurs un parcours sur caillebotis, qui permet de découvrir la fagne).
On y trouve un site "adeps", avec un hébergement, une plaine de jeux...
Malheureusement, tous ces atouts sont peu mis en évidence ; ils sont peu connus. Les possibilités offertes par cet environnement ne sont pas suffisamment exploitées.
Il serait intéressant d'une part de valoriser le site et d'accompagner sa redynamisation.

Partenaires de l'action

ASBL La Station
Commune
ADEPS
Indépendants locaux

Indicateurs

Travaux d'aménagements réalisés sur le site : oui
Nombre d'évènements de valorisation auxquels l'ADL s'est associée en 2019 : 1

Résultat atteint

En 2015, le carrefour de la Baraque Fraiture a été réaménagé afin de le rendre plus accueillant : réalisation de murs en pierre sèche dans le rond point et pour les délimitations de certaines routes, pose de nouveaux garde-corps en bois, réalisation et placement d'une sculpture...
En 2017, une piste de BMX a été créée à proximité du centre ADEPS. Depuis lors, les activités sur place se développent.

Afin de mieux faire connaître le site et les nouvelles activités qu'il propose, des événements ponctuels y sont organisés. En septembre 2019, l'ADL s'est associée à l'organisation d'une journée de la mobilité sur place. Durant celle-ci, il était possible de découvrir les nouvelles infrastructures ainsi que les balades balisées du SI au départ du site (à pieds ou à vélo).

En 2019, l'ADL a également rencontré le responsable du site afin d'envisager d'autres types de collaboration et valorisation. Ces efforts sont à poursuivre pendant les années à venir.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.2.4. Action n°4 - Action 45 : Renforcement de la coopération avec les communes voisines ne faisant pas partie de la même maison du tourisme

Description du projet

Les touristes qui fréquentent notre région sont souvent mobiles et ne restent pas cantonnés au sein d'une seule et même commune. Il est par conséquent nécessaire de leur proposer une offre d'activités transcommunale et de valoriser non pas uniquement les richesses d'un seul territoire communal mais aussi des territoires voisins.

Afin de proposer une offre attractive et d'amener les touristes à consommer dans notre région, il est aujourd'hui nécessaire de créer des synergies et développer des projets communs avec les communes voisines. Ces projets peuvent concerner différents domaines : l'offre d'activités récréatives, les déplacements, l'offre dans le domaine de l'artisanat et des produits locaux...

Ce projet a pour objectif de créer, dans un premier temps, des connexions et partenariats avec les communes voisines de Vielsalm. Grâce à ces partenariats, des projets communs pourront voir le jour.

Partenaires de l'action

Communes limitrophes : Trois-Ponts, Gouvy, Lierneux, Manhay, Houffalize, Saint-Vith, burg-Reuland, La Roche

Communes proches : Amblève

Maison du Tourisme

Syndicat d'Initiative

SPW

Experts selon les projets : asbl les Chemins du Rail (liaisons cyclables)

Le SPW pour la réalisation des liaisons cyclables

Indicateurs

Communes avec lesquelles des partenariats ont été développés :

Produits locaux : Trois-Ponts, Gouvy, Lierneux

nombre de producteurs et artisans locaux du territoire élargi (Vielsalm et communes voisines) participant aux marchés de la commune de Vielsalm : 50

Liaisons cyclables envisagées : Saint-Vith, Amblève, Trois-Ponts, Lierneux

Liaison vers Saint Vith créée : oui

Liaison vers Trois-Ponts créée : non

Liaison vers Lierneux créée : non

Résultat atteint

Avant que la Maison du Tourisme soit restructurée (dorénavant Vielsalm, Gouvy, Trois-Ponts et Lierneux), l'ADL avait commencé un travail de rencontre avec les producteurs et acteurs des circuits courts. La création de la nouvelle MT a permis de renforcer ce travail. Les projets concernant les produits locaux ont été étendus à l'ensemble de

ce territoire. Les producteurs et artisans du territoire sont invités à participer aux différents marchés. Certains d'entre eux se sont associés au projet de Coopérative de producteurs.

Des partenariats ont été développés afin de créer des liaisons cyclables entre communes : une première liaison a été réalisée entre Vielsalm, Amblève et Saint-Vith. Deux autres projets sont à l'étude : entre Vielsalm et Trois-Ponts (subside obtenu durant l'année 2019), et vers Lierneux. Ces deux projets doivent être poursuivis durant les années à venir.

Enfin, en 2018, les communes de Vielsalm et Trois-Ponts ont collaboré pour organiser un Weekend Wallonie Bienvenue.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.2.5. Action n°5 - Action 46: Soutien au développement de logements insolites, tels que cabanes, roulottes...

Description du projet

Le cadre et les ressources naturelles de Vielsalm constituent un des éléments-clés de son image. Une majorité des touristes qui séjournent dans la commune sont attirés vers cette région en raison de son environnement naturel et des possibilités d'activités extérieures offertes par celui-ci.

Renforcer cette image permettrait de rendre les atouts de Vielsalm encore plus visibles et plus attractifs pour les touristes. Dans cet esprit, nous proposons de jouer sur l'image de "Vielsalm, ville aux arbres" et de développer des logements touristiques en parfaite adéquation avec celle-ci. Ce projet pourrait être ultérieurement couplé à un projet de promenade dans les arbres.

En outre, les touristes sont aujourd'hui de plus en plus souvent à la recherche de logements originaux, atypiques, voire insolites. Ce projet vise donc la création de cabanes touristiques dans un cadre naturel, dont certaines dans les arbres.

Ce type d'offre touristique, encore peu développé dans la région, renforcerait la visibilité et l'attractivité de Vielsalm. Enfin, une collaboration avec les producteurs locaux pourrait être envisagée une fois les cabanes construites. En effet, l'idée serait de proposer des paniers garnis et des livraisons de produits locaux aux occupants des cabanes.

Partenaires de l'action

La Commune
Les entreprises locales, notamment les entreprises d'économie sociale
Les producteurs locaux et le secteur Horeca seront associés au projet
Maison du Tourisme
Opérateurs du tourisme et gestionnaires privés d'hébergements

Indicateurs

Nombre de logements atypiques sur le territoire communal : 5

Résultat atteint

L'ADL a étudié la faisabilité de ce projet en contactant différentes entreprises. Cependant, le montant pour mettre ce projet sur pied semblait trop élevé pour le budget communal. Le projet a par conséquent été réajusté et il a été décidé de se tourner vers des partenaires privés afin de leur proposer de développer ce type de logements. L'ADL s'est chargée de transmettre les informations collectées à tous les propriétaires de logements touristiques de la commune et continue à tenir à disposition des personnes intéressées la documentation et les informations collectées.

En 2015, le camping communal situé à Grand-Halleux s'est doté de 3 cabanons le long de la rivière afin de répondre à la demande croissante de logements atypiques de la part des touristes.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.2.6. Action n°6 - Action 47 : Soutien au développement d'un réseau Ravel

Description du projet

Les réseaux cyclables, tels que le réseau RAVEL, constituent un atout indéniable pour les communes touristiques. Il est important que Vielsalm rallie les réseaux voisins et devienne, elle aussi, un noeud important pour les usagers cyclistes, piétons ou cavaliers.

La Commune a déjà entamé plusieurs démarches pour développer de telles liaisons. Il s'agit donc pour l'ADL de relancer ce projet et d'assurer le suivi du dossier. Il existe un premier projet de liaison vers les communes de Saint Vith et d'Amblève, en direction de la Vennbahn, un deuxième projet vers Trois-Ponts et un troisième vers Lierneux. D'autres liaisons seront ensuite étudiées, afin de créer un maillage qui permettra aux touristes de circuler à vélo dans la région.

L'objectif est ici de dynamiser l'économie via le tourisme. L'existence d'un réseau cyclable sur la commune constituera un atout touristique supplémentaire. De plus, les établissements Horeca situés à proximité de ce réseau bénéficieront également de son existence.

Enfin, l'école technique implantée sur la commune a été associée à ce projet, permettant aux jeunes de développer leurs compétences sur un chantier réel.

Partenaires de l'action

Commune
SPW
Maison du Tourisme
Syndicat d'Initiative
Communes de Saint-Vith, Amblève, Trois-Ponts et Lierneux
ASBL Les Chemins du Rail
L'école technique (Athénée)

Indicateurs

Liaison créée vers Saint-Vith : oui
Liaison créée vers Trois-Ponts : non
Liaison créée vers Lierneux : non

Résultat atteint

La liaison vers la commune de Saint Vith a été réalisée.
En ce qui concerne la liaison vers Trois-Ponts, différentes possibilités de tracé ont été étudiées avec l'aide de l'Asbl "les Chemins du Rail". Cette dernière a également pris contact avec la SNCB afin d'envisager la possibilité de longer le chemin de fer. Suite au travail réalisé par les Chemins du Rails, un itinéraire a été retenu. L'ADL a assisté la Commune dans la recherche de subsides. Une première partie des subsides a été obtenue, et la Commune a pu mettre en route les relevés des géomètres et la préparation du cahier des charges. Les premiers travaux devraient être réalisés en 2021.
En ce qui concerne la liaison vers Lierneux, des contacts ont été pris avec la Commune afin d'envisager l'itinéraire.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.3. Objectifs et actions à long terme (6 ans et plus)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Valoriser le potentiel existant	En cours
2	Développer de nouveaux produits touristiques	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 42:Développement d'activités touristiques relatives au patrimoine géologique	1	En cours
2	Action 48 : Création d'une plateforme regroupant les acteurs du tourisme et de l'animation locale afin de coordonner leurs actions	2	Terminée

5.2.3.3.1. Action n°1 - Action 42:Développement d'activités touristiques relatives au patrimoine géologique

Description du projet

La pierre, et particulièrement le schiste, sont des ressources importantes de la commune de Vielsalm. Le patrimoine bâti, le petit patrimoine (chapelles, murets, abreuvoirs...) sont souvent réalisés en schistes. Il existe encore de nombreuses traces de l'exploitation de la pierre sur Vielsalm : anciennes carrières, l'atelier du musée du coticule... Il y a également beaucoup de spécificités géologiques à Vielsalm : la pierre de coticule n'existe que dans cette région et est pourtant connue dans le monde entier ; il existe encore des traces de l'exploitation de l'or dans la région, qui peut d'ailleurs encore être trouvé en très petites quantités par les orpailleurs... Toutes ces richesses participent à l'identité d'une région et peuvent être mises en valeur d'un point de vue touristique.

Ce projet a donc pour objectif de développer différentes activités autour de l'histoire géologique de Vielsalm, comme par exemple la valorisation des murs en pierre sèche et la sauvegarde des techniques de construction, la valorisation de l'architecture et du petit patrimoine en pierre, la création et/ou modernisation de circuits de balade sur le thème de la pierre, la modernisation et le renforcement de l'attrait du musée du coticule ou encore, dans la mesure du possible, proposer des visites touristiques de carrières et/ou de mines actuellement en fonctionnement.

Partenaires de l'action

La Maison du Tourisme de la Haute Ardenne
Le Syndicat d'Initiative
L'ASBL Val du Glain, Terre de Salm (qui gère le Musée du Coticule)

L'ASBL RND et les partenaires qu'elle coordonne dans le cadre du projet "Terres de Schiste" (Ardennes Coticule ; Commune de Thomm ; Commune de Fell ; Les Amis de l'Ardoise a.s.b.l. ; Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel ; Service Géologique de Belgique (SGB) - Institut Royal des sciences naturelles de Belgique (IRSNB) ; Pierres et Marbres de Wallonie (PMW) ; Commune de Rimogne ; Naturpark und UNESCO Global Geopark Vulkaneifel ; Groupement Européen d'Intérêt Economique « Destination Ardenne » ; Geopark Famenne-Ardenne ; Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (PNHSFA) ; Réseau Ardoise d'Ardenne) Des citoyens passionnés de géologie, de patrimoine local...
le FOREM formation

Indicateurs

nombre de partenaires dans le cadre du projet "Terres de Schiste" : 16
Dossier déposé dans le cadre de l'appel à projets INTERREG : oui

Résultat atteint

Comme indiqué dans l'action 36 (priorité 3 - court terme), l'ADL est un des partenaires dans le montage d'un projet INTERREG, "Terres de Schiste", piloté par l'ASBL RND. Si les subsides sont obtenus, cela permettra la rénovation et redynamisation du musée du coticule ainsi que la valorisation de différents éléments liés au schiste et à son exploitation sur la commune.

Un partenaire privé s'est associé à ce projet : Ardennes Coticule, qui exploite des gisements de coticule. L'idée est de créer un site de tourisme industriel, qui permettrait aux touristes de découvrir une exploitation de coticule toujours en activité.

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2019 afin de monter le projet et le dossier. Ce dernier a été soumis en avril 2020.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.3.3.2. Action n°2 - Action 48 : Création d'une plateforme regroupant les acteurs du tourisme et de l'animation locale afin de coordonner leurs actions

Description du projet

L'animation locale telle que les marchés, balades gourmandes, fêtes de village... constitue une réelle plus-value sur le plan touristique pour une région telle que celle de Vielsalm. En effet, la Maison du Tourisme de Vielsalm a observé une demande importante de la part des personnes qui visitent la commune. Ceux-ci souhaitent participer au type d'évènements mentionnés ci-dessus. Malheureusement, les acteurs touristiques et les acteurs de l'animation locale coordonnent rarement leurs efforts afin de créer des synergies et de bénéficier des actions de chacun. L'objectif de cette action est donc de créer des liens et des partenariats entre ces différents types d'acteurs afin, d'une part, d'augmenter l'attractivité touristique de Vielsalm et, d'autre part, de permettre aux acteurs de l'animation locale d'accroître les retombées des évènements qu'ils organisent.

Pratiquement, ce projet implique de mettre deux types d'actions en place :

- permettre aux acteurs concernés de se connaître et de coordonner leurs efforts (notamment coordonner le calendrier des évènements locaux et touristiques)

- favoriser la promotion des évènements locaux au niveau touristique. Bien souvent, les acteurs de l'animation locale oublient d'informer la Maison du Tourisme et le service Communication de la Commune à propos des évènements qu'ils organisent, ou leur fournissent une information trop succincte pour leur permettre d'en faire la promotion de manière optimale.

Partenaires de l'action

Acteurs de l'animation locale
Maison du Tourisme
Syndicat d'Initiative
Service Communication de la Commune
PCS (Commune)
Cellule Culturelle de la Commune (convention culture)

Indicateurs

Réunions organisées avec les différents partenaires en 2014
Coordination reprise ensuite par la Commune (service communication)

Résultat atteint

La Commune de Vielsalm est engagée depuis 2014 dans un Plan de Cohésion Sociale. L'une des thématiques abordées dans le cadre de ce plan est l'animation des villages. Des liens ont été faits avec le plan d'actions de l'ADL et les agents ont été invités à participer aux réunions de travail sur cette thématique. L'ADL s'est impliquée dans l'établissement d'une liste d'acteurs à inviter aux réunions de coordination. Lors de ces réunions, auxquelles a participé l'ADL, le travail du service Communication de la Commune et de la Cellule culturelle a été présenté aux acteurs de l'animation locale. Ensuite, le calendrier des animations a été discuté afin de l'harmoniser et d'éviter que des évènements ou animations ne se fassent trop de concurrence. Les acteurs de l'animation locale ont également pu transmettre leurs infos afin d'assurer une meilleure promotion de leurs évènements. C'est actuellement les responsables du PCS et du service Communication de la Commune qui gèrent ce projet.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.4. Priorité 4

4 Valoriser les spécificités agricoles et forestières de la commune

5.2.4.1. Objectifs et actions à court terme (2 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Accompagner les agriculteurs dans leur diversification	En cours
2	Mettre en place une filière de valorisation des produits forestiers	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 49 : Mise en oeuvre d'une dynamique visant à promouvoir les produits locaux	1	En cours
2	Action 50: Mise en réseau et coopération des producteurs locaux	1	Terminée
3	Action 54 : Suivi de la politique de gestion concertée des petites propriétés forestières, initiée dans le cadre du PCDR	2	En cours
4	Action 55 : Initiation d'une réflexion sur la valorisation des Fagnes	2	A entamer

5.2.4.1.1. Action n°1 - Action 49 : Mise en oeuvre d'une dynamique visant à promouvoir les produits locaux

Description du projet

Pour mener ce type d'action, il est essentiel d'être à l'écoute des producteurs et de ne pas se lancer dans des projets qui ne colleraient pas à leurs attentes et à leurs besoins. Pour cette raison, l'ADL identifiera d'abord les besoins et souhaits des producteurs lors de réunions et contacts avec ceux-ci. Ensuite, des projets précis seront proposés et développés en fonction des conclusions tirées lors de ces réunions et contacts.

Cette action peut également venir se greffer sur la campagne "Commune du Commerce équitable", qui valorise également les produits locaux.

Partenaires de l'action

les producteurs locaux
le comité de pilotage "commune du commerce équitable"
Le Syndicat d'Initiative
Le service Communication de la Commune

Indicateurs

Nombre de producteurs participant au petit marché: 10
nombre de producteurs participant au marché Saveurs d'Ardenne : 50
nombre d'événements organisés lors de la semaine du commerce équitable 2019 : 5
nombre d'abonnés à la page facebook "saveurs d'ardenne" : 2264
nombre d'abonnés à la page facebook "producteurs de la Haute Ardenne" : 204

Résultat atteint

Outre la campagne "Commune du Commerce équitable", qui inclut chaque année les produits locaux dans ses actions de valorisations, l'ADL a créé des contacts et une dynamique avec les producteurs locaux du territoire, notamment à l'occasion d'échanges lors des marchés du terroir.

Suite aux échanges avec les producteurs locaux, des projets ont été mis en route : le "petit marché" hebdomadaire et un projet de magasin coopératif.

Deux pages facebook ont également été créées, l'une relative aux marchés et l'autre relative aux producteurs de la région et au projet de magasin partagé. Ces outils permettent une bonne circulation de l'information relative aux produits locaux.

L'ADL promeut aussi les producteurs locaux en proposant son listing aux organisateurs d'événements.

Enfin, le service Communication de la Commune et le Syndicat d'Initiative ont été associés à cette dynamique afin d'assurer une promotion à plus grande échelle.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.4.1.2. Action n°2 - Action 50: Mise en réseau et coopération des producteurs locaux

Description du projet

L'objectif de cette action est de construire un réseau solide qui rassemble les producteurs de la commune, voire aussi ceux des communes limitrophes. La tâche de l'ADL est donc de créer ce réseau et, dans un premier temps, de l'animer. L'ADL s'efforcera d'impliquer les producteurs locaux dans un grand nombre d'actions communes, afin d'augmenter leur visibilité d'une part et de les amener à développer des projets communs d'autre part. Lorsque des synergies auront été créées entre producteurs, l'ADL pourra se retirer progressivement du groupe et amener ainsi les producteurs à gérer eux-mêmes leur réseau. Des rencontres individuelles avec les producteurs locaux ont eu lieu, ainsi que des réunions visant à proposer certains projets aux producteurs. Comme indiqué dans l'action précédente, l'ADL a pu développer des contacts et une belle dynamique avec les producteurs dans le cadre des marchés du terroir. Plusieurs actions ont été proposées.

Partenaires de l'action

Les producteurs locaux
Diversiferm
SAW-B

Indicateurs

Partenariats mis en place entre producteurs : collaboration entre 3 maraichers et un producteur de pommes de terre. Partage de stands au "Petit Marché".
Nombre de producteurs impliqués dans le projet de coopérative : 14

Résultat atteint

Aujourd'hui, les producteurs de Vielsalm et des communes limitrophes se connaissent bien et échangent de manière régulière. Certains d'entre eux ont mis en place des partenariats. Par exemple, pour les marchés ("Saveurs d'Ardenne" et petit marché), certains maraichers ont proposé de se fédérer et d'organiser un stand commun. Ils se concertent sur les légumes et fruits à produire afin de se compléter et s'entraident pour la vente. Certains producteurs partagent également leur stand lors du "petit marché". C'est le cas par exemple d'un boulanger artisanal et des maraichers, ou encore d'une productrice de viande de porc et charcuteries et d'une productrice de collations et biscuits. Des débriefings et échanges sont également organisés de manière régulière pour prendre les décisions concernant les marchés (par exemple, date de reprise, adaptation des horaires...).

Un réseau s'est également créé autour du projet de coopérative, il inclut une quinzaine de producteurs.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.4.1.3. Action n°3 - Action 54 : Suivi de la politique de gestion concertée des petites propriétés forestières, initiée dans le cadre du PCDR

Description du projet

Un premier projet, initié en 2008 en partenariat avec la Société Royale Forestière de Belgique (projet Interreg Regiowood) a permis d'associer, sur le massif du « Chêneux », les propriétaires forestiers de petites parcelles pour gérer l'ensemble de leurs biens de manière globale et professionnelle. Il a débouché sur une série d'actions : remembrement via des ventes et achats, travaux et aménagements, vente de bois. Suite au succès de cette action, un deuxième projet a été développé en 2013-2014 en collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP). Un second massif fortement morcelé a été identifié et les propriétaires de petites parcelles ont été mobilisés autour du projet : visites de terrains ; conseils professionnels et gratuits ; vente de bois groupée ; travaux groupés ; formation destinée aux propriétaires.

En 2015-2016, un troisième projet a été lancé, toujours en collaboration avec la CAPFP, sur un territoire plus large (Grand-Halleux - Petit-Thier). Un grand nombre de propriétaires (810) a été contacté afin de les informer, de leur proposer une visite-conseil et des actions collectives (éclaircies, coupes, ventes, bourses de travaux...). Une vente de bois groupée a été organisée et a permis de vendre 1.409 m³, issus de 21 propriétés pour un montant total de 54 000 €. En 2016-2017, la CAPFP a assuré le suivi des exploitations et de quelques travaux.

Ces différents projets ont permis de mobiliser des ressources forestières et de les valoriser, mais aussi d'aider certains propriétaires à reprendre en main la gestion de leur bien dans une perspective durable. Enfin, suite à ces projets, des opérations de remise en état des voiries forestières ont été entreprises par la Commune, afin de permettre aux propriétaires d'entretenir et exploiter leurs parcelles avec plus de facilité.

L'ADL et la CAPFP souhaitent poursuivre cette collaboration et développer le même type de projets sur d'autres zones de la commune, voire de manière transcommunale.

Partenaires de l'action

Propriétaires forestiers privés
Commune
CAPFP (Office Economique wallon du Bois)
Groupe de suivi
Société royale forestière de Belgique
DNF
gestionnaires forestiers privés
exploitants forestiers

Indicateurs

Nombre de visites-conseils en 2019 : 115 propriétés - 448 parcelles cadastrales - 135 hectares
volume de bois scolyté destiné à la vente groupée : 300 m³

Résultat atteint

En 2019, dans le cadre de la crise des scolytes de l'épicéa, un projet transcommunal a été mené sur les communes de Vielsalm et Lierneux, de janvier à avril. Les propriétaires pouvaient bénéficier d'une visite-conseil de leur parcelle. Des travaux et ventes groupés ont été mis en place afin de sortir au plus vite les bois scolytés du massif.

Un deuxième projet, couvrant l'ensemble de la commune de Vielsalm a ensuite été lancé en partenariat par la CAPFP et l'ADL. Il s'agissait à nouveau de proposer un diagnostic aux propriétaires et d'intervenir en priorité sur les zones scolytées.

Une soirée d'information destinée à tous les propriétaires a été organisée en septembre 2019. Des coupes et travaux groupés ont été ensuite envisagés, en fonction des situations particulières rencontrées par les propriétaires.

En décembre 2019, une visite de terrain a été proposée aux propriétaires afin de faire le point sur les actions menées, et d'envisager une mise en réseau de ceux-ci.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.4.1.4. Action n°4 - Action 55 : Initiation d'une réflexion sur la valorisation des Fagnes

Description du projet

La commune de Vielsalm possède une grande diversité et une grande richesse naturelles. Parmi ces ressources naturelles, on retrouve des fagnes. Celle de Bihain est d'ailleurs aménagée pour un usage touristique, puisqu'un parcours en caillebotis permet de la découvrir.

A Vielsalm comme ailleurs, certaines zones de ces fagnes ont été occupées par des peuplements d'épicéas. Or, plusieurs acteurs aujourd'hui souhaiteraient réhabiliter ces zones et favoriser à nouveau l'apparition de la végétation typique des fagnes en lieu et place de ces peuplements d'épicéas. Un projet LIFE Nature, qui s'est clôturé en 2010, a déjà permis d'intervenir sur le plateau des Tailles afin de restaurer l'habitat naturel de plusieurs espèces animales.

De nombreux acteurs souhaiteraient aujourd'hui réhabiliter et valoriser les fagnes de la commune de Vielsalm dans différents objectifs : Protection de l'environnement, conservation d'un patrimoine rare, valorisation touristique... Cependant, ces acteurs manquent de coordination. L'objectif de cette action est donc d'initier une réflexion autour de la réhabilitation et de la valorisation des Fagnes qui impliquerait tous les acteurs, associations et institutions concernés. L'implication et la rencontre de tous les acteurs permettraient ainsi de tenir compte de toutes les fonctions de ce territoire (économique, environnementale, touristique...) et de proposer des pistes de valorisation qui répondent aux attentes d'un maximum d'acteurs.

Partenaires de l'action

DNF
Associations de valorisation de l'environnement (la Trientale par exemple)
Maison du Tourisme
Acteurs touristiques
exploitants forestiers

Indicateurs

action entamée : non

Résultat atteint

Par manque de temps, l'ADL n'a pas encore pu entamer cette action.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.4.2. Objectifs et actions à moyen terme (3-5 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Accompagner les agriculteurs dans leur diversification	En cours
2	Mettre en place une filière de valorisation des produits forestiers	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 51: Support technique et juridique pour mettre en place des filières courtes	1	En cours
2	Action 52: Développement d'une plateforme de distribution des produits locaux	1	En cours
3	Action 56 : Soutien à la (ré)implantation de haies bocagères	2	Supprimée

5.2.4.2.1. Action n°1 - Action 51: Support technique et juridique pour mettre en place des filières courtes

Description du projet

Les filières courtes permettent de faire tourner l'économie locale. L'objectif de ce projet est de favoriser ce type de filières, notamment en permettant à l'offre et la demande de se rencontrer. Pour ce faire, l'ADL organisera des rencontres entre les producteurs d'une part et les restaurateurs et/ou distributeurs d'autre part. Elle accompagnera également les producteurs locaux qui souhaiteraient développer des filières courtes, par exemple, en les aidant à trouver une vitrine pour leurs produits ou encore en favorisant leur présence sur le marché local. Cette action est à mettre en lien avec les actions présentées précédemment (actions 49 et 50).

Partenaires de l'action

Producteurs locaux
 Restaurateurs locaux
 Diversiferm
 SAW-B (projet de coopérative)

Indicateurs

rencontres et réseau créé avec et entre producteurs : oui
 nombre de producteurs impliqués dans le projet de coopérative : 14

Résultat atteint

Les rencontres avec les producteurs ont eu lieu et des contacts individualisés se poursuivent de manière régulière. Ainsi, les agents ont pu récolter les attentes, les suggestions et les remarques pour mieux appréhender cette action. La création de marchés du terroir sur le territoire répond en partie aux attentes des producteurs. Suite à une rencontre entre producteurs et restaurateurs organisée en octobre 2015, il apparaît qu'un des freins principaux à acheter local pour l'horeca est l'absence de livraison ou de point unique d'enlèvement. Cette difficulté est prise en compte dans le projet de magasin coopératif actuellement développé par l'ADL et ses partenaires. Un système de commande/retrait devrait être mis en place dans le cadre de ce projet. L'ADL a également développé des contacts avec Diversiferm afin de pouvoir orienter les porteurs de projets "filières courtes" vers ce partenaire.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.4.2.2. Action n°2 - Action 52: Développement d'une plateforme de distribution des produits locaux

Description du projet

Cette action se situe dans la continuité des actions 49, 50 et 51. Après avoir fédéré les producteurs et récolté leurs attentes, l'ADL leur proposera différentes pistes d'actions augmentant la visibilité et facilitant la distribution de leurs produits. L'ADL et ses partenaires étudieront différentes possibilités : leur coût, leur faisabilité, les possibilités de mise en place à Vielsalm. Cette action a pour objectif d'aider les producteurs locaux à développer leur activité. La création d'une plateforme de vente internet ou d'un magasin physique pourra booster leurs ventes et également permettre la création d'un, voire de plusieurs, emploi(s).

Partenaires de l'action

les producteurs locaux
Diversiferm
Groupements de producteurs et consommateurs d'autres communes, autres régions (partage d'expérience et de bonnes pratiques)
SAW-B

Indicateurs

rencontre avec les producteurs organisées : oui
nombre de producteurs impliqués dans le projet de coopérative : 14
plan financier réalisé pour la coopérative réalisé : oui, mais à revoir avec le comptable
nombre de structure de distribution rencontrées : 4

Résultat atteint

Comme expliqué pour les actions précédentes, l'ADL a rencontré et rassemblé les producteurs locaux. Afin de bénéficier de l'expérience et de l'expertise de groupements ayant déjà développé des projets en filières courtes, plusieurs rencontres ont été organisées : Li Terroir, Topino, Paysans artisans, Agricover. Les partenaires contactés dans le cadre des actions 49 et 50, à savoir la SAW-B et Diversiferm, se sont chargés de réaliser les premières projections financières liées à la création d'un point de vente ou d'une plateforme internet. L'ADL a également collecté de nombreuses informations sur le fonctionnement des plateformes web de vente de produits locaux.

La mise en place d'une coopérative et d'un magasin ont été identifiés comme étant les actions les plus urgentes à réaliser. Lorsque le magasin sera en place, les possibilités de commandes, retraits et livraisons seront étudiées.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.4.2.3. Action n°3 - Action 56 : Soutien à la (ré)implantation de haies bocagères

Pourquoi l'action a-t-elle été supprimée ?

Cette action ne correspond pas vraiment aux objectifs d'une ADL ; il semble que le service Environnement de l'Administration communale est plus adéquat pour porter ce type d'action.

5.2.4.3. Objectifs et actions à long terme (6 ans et plus)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Accompagner les agriculteurs dans leur diversification	En cours
2	Mettre en place une filière de valorisation des produits forestiers	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Action 53 : Organisation de séances d'information sur la diversification pour les agriculteurs	1	A entamer
2	Action 57 : Récupération et valorisation des sous-produits forestiers et d'entretien des haies	2	A entamer
3	Action 58:Installation d'un réseau de chaleur sur le site de l'ancienne caserne de Rencheux	2	Supprimée
4	Action 59:Création d'un centre du savoir du bois avec expositions et démonstrations de produits issus de la filière bois	2	En cours
5	Action 60 : Développement d'une charte forestière territoriale	2	A entamer

5.2.4.3.1. Action n°1 - Action 53 : Organisation de séances d'information sur la diversification pour les agriculteurs

Description du projet

La diversification est une des options qui permettent aux agriculteurs d'ajouter une plus-value à leur production. Elle permet également de sortir des modèles de production intensive et d'axer son travail davantage sur la qualité des produits proposés. Enfin, elle peut déboucher sur la vente en circuit court. Afin d'aider les producteurs qui le souhaitent à mettre en place une diversification et à connaître les partenaires susceptibles de les aider, l'ADL organisera des séances d'information et invitera des experts de différentes structures.

Partenaires de l'action

Diversiferm
APAQ-W
FJA
Accueil Champêtre
Autres structures et experts à déterminer en fonction des thématiques abordées

Indicateurs

Séances d'information organisées : non

Résultat atteint

Ce projet n'a pas encore pu être organisé par l'ADL.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.4.3.2. Action n°2 - Action 57 : Récupération et valorisation des sous-produits forestiers et d'entretien des haies

Description du projet

On constate aujourd'hui que les sources d'énergie ont tendance à se diversifier. Ce qui était jadis considéré comme un déchet est maintenant dans certains cas considéré comme une ressource. C'est le cas notamment de certains déchets de bois qui peuvent être utilisés comme combustible vert dans la production d'électricité, de vapeur et de chaleur. Les entreprises actives dans le secteur du bois étant nombreuses sur la commune de Vielsalm, il serait intéressant de mettre en place un système de récupération de ces "déchets" issus de l'exploitation du bois et de les valoriser. Le même raisonnement peut s'appliquer aux sous-produits issus de l'entretien des haies. Il s'agirait donc de mettre en place un projet d'économie circulaire, afin de valoriser au mieux les ressources dont dispose le territoire communal.

Partenaires de l'action

Les entreprises actives dans le secteur du bois
Les exploitants forestiers
Les entreprises locales qui pourraient utiliser les sous-produits comme ressources
Des partenaires-experts à identifier

Indicateurs

Groupe de travail créé : non

Résultat atteint

L'ADL n'a pas encore eu la possibilité de mettre ce projet en route.

Obstacles rencontrés (facultatif)

5.2.4.3.3. Action n°3 - Action 58:Installation d'un réseau de chaleur sur le site de l'ancienne caserne de Rencheux

Pourquoi l'action a-t-elle été supprimée ?

La zone artisanale de Rencheux est le fruit de la reconversion d'une ancienne caserne militaire. Tous les halls et terrains accueillent aujourd'hui une activité économique. A côté de plusieurs PME, dont une entreprise (Biogem) qui développe et exporte des produits de gemmothérapie dans de nombreux pays, on y constate une présence importante du secteur de l'économie sociale. Plusieurs bâtiments sont occupés par l'ASBL "Les Hautes Ardennes" qui a développé des activités variées : travail du bois, packaging, tri de déchets spécifiques ainsi que restauration. On retrouve également sur ce site la SCRL "les Lavandières du Bonalfa", une entreprise sociale de blanchisserie et de repassage.

Signalons enfin que plusieurs des anciens bâtiments de la caserne sont aujourd'hui occupés par le secteur associatif (Croix Rouge, plusieurs associations sportives...). Créer un réseau de chaleur sur ce site pourrait donc bénéficier à plusieurs entreprises et associations. En outre, ce système de chauffage collectif présente de nombreux avantages au niveau environnemental, économique et technique.

La possibilité de créer un tel réseau a donc été étudiée par la Commune. Il est apparu que les coûts d'investissement seraient trop importants en regard des besoins en chaleur relativement faibles des activités actuellement développées sur le site. Cette action ne sera donc pas menée, du moins pas avant plusieurs années. Elle a donc été retirée du plan d'actions de l'ADL.

5.2.4.3.4. Action n°4 - Action 59:Création d'un centre du savoir du bois avec expositions et démonstrations de produits issus de la filière bois

Description du projet

L'exploitation du bois, et plus particulièrement de l'épicéa, est une activité importante à Vielsalm et dans sa région. Notons aussi que l'exploitation de l'épicéa représente la part la plus importante de l'industrie du bois en Wallonie. Pourtant cet arbre est peu connu, et peu valorisé. A Vielsalm, la forêt, qui couvre plus de la moitié du territoire, est composée en grande partie d'épicéas. Grâce à l'altitude relativement élevée de notre territoire, cet arbre y rencontre les conditions optimales pour se développer.

Non seulement il façonne nos paysages et constitue une ressource importante pour nos entreprises, mais il est aussi lié à l'histoire des habitants de la commune...

Toutes ces facettes de l'épicéa pourraient être valorisées dans un parcours, voire dans une « Maison de l'Epicéa » destinée autant aux citoyens qu'aux touristes. Elle aurait une vocation pédagogique, mais aussi ludique et récréative !

Afin de mettre sur pied ce projet, l'ADL coordonnera un groupe de travail rassemblant des experts forestiers, la DNF, la Maison du Tourisme, des représentants des entreprises actives dans le secteur du bois...

Partenaires de l'action

Experts forestiers
DNF
Maison du Tourisme
Syndicat d'Initiative
Entreprises actives dans le secteur du bois
Commune

Indicateurs

dossier de présentation du projet rédigé : oui
partenaires impliqués : Jacques Rondeux (expert), Maison du Tourisme

Résultat atteint

Une première réflexion a été menée par l'ADL, la Maison du Tourisme et monsieur Jacques Rondeux, professeur de Gestion et d'Economie Forestière à la Faculté Gembloux Agro-Bio Tech (Université de Liège) (et parallèlement citoyen de la commune de Vielsalm). Ce premier projet a été envoyé au SPW - Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, ainsi qu'au CGT, pour obtenir un premier avis.
Le projet semble intéressant, il faut à présent réunir davantage de partenaires et travailler à une proposition plus concrète.

Obstacles rencontrés (facultatif)

Le coût d'un tel projet est un frein important et la recherche de fonds s'avère compliquée.

5.2.4.3.5. Action n°5 - Action 60 : Développement d'une charte forestière territoriale

Description du projet

Les chartes forestières sont des documents d'orientation qui concernent la forêt et ses abords, elles proposent l'aménagement et le développement de projets cohérents et collectifs sur le territoire.
Elles permettent donc d'avoir une vision globale du développement souhaité dans un massif forestier donné, mais aussi de coordonner les différents acteurs concernés par ou actifs sur ce massif.
Un outil de ce type permettrait d'envisager le développement durable et à long terme de la ressource importante que constitue la forêt sur le territoire salmien. Il permettrait également de préciser et d'harmoniser les différentes fonctions (économique, touristique...) que peut avoir cette forêt.

Partenaires de l'action

Commune
DNF
Exploitants forestiers
Propriétaires forestiers
Maison du Tourisme
Syndicat d'Initiative
Experts à identifier

Indicateurs

Groupe de travail créé : non

Résultat atteint

L'ADL n'a pas encore eu la possibilité d'entamer ce projet.

Obstacles rencontrés (facultatif)

6. Actions récurrentes

Sélectionnez les actions récurrentes que vous avez mises en place

- Annuaire, répertoire
- Mise à jour des bases de données

- Newsletter / site web / réseaux sociaux
- Participation aux événements des acteurs locaux
- Réalisation de 'welcome pack'
- Accompagnement de porteurs de projets
- Séances d'informations
- Actions de réseautage à destination des entreprises du territoire
- Actions de promotion du commerce local
- Cadastre des cellules vides
- Développement de partenariat
- Participation aux différentes plateformes
- Autres

Précisez

soutien aux commerçants et participation à leurs réunions (ac

Précisez

Diffusion régulière d'information vers les entreprises (acti

7. Indicateurs globaux

Nombre d'indépendants sur le territoire

4 6 3

Nombre de producteurs vendant en circuit court

1 7

Nombre de commerces et répartition par catégorie des commerces (selon la demande d'agrément).

Catégorie de commerces	Nombre
alimentation-boissons	1 3
boulangerie - pâtisserie - pralines	6
ameublement-décoration	5
animaux (soin)	3
artisanat	6
bien-être - soin du corps - beauté	2 0
cadeaux-jouets	2
coiffure	1 1
électroménager-électricité	2
fleuristes	4
Garages - Auto-Moto - Auto-école - Static	2 1
horeca	3 9
imprimerie	1
librairie-presse	3
bricolage-quincaillerie	2
matériel médical-paramédical	2
équipement de la personne	9
pharmacie - herboristerie	6
pompes funèbres	2
sports et loisirs	2
taxidermie	1
Total :	1 6 0

8. Échange de connaissances et de bonnes pratiques dans le cadre de l'inter-ADL

Date	Lieu	Thème
21 / 02 / 2019	Sambreville	avant-projet du GW sur dépenses éligibles Synthèse - projets communs Tour des actualités
14 / 06 / 2019	Marbehan	présentation de Up City Présentation de la plateforme Trust'up Présentation de Belgian Senior Consulting Tour des actualités
12 / 11 / 2019	Tenneville	présentation service environnement UCM présentation services CCILB ASBL 100000 entrepreneurs- Belgique : partenariats possibles Tour des actualités

9. Formation continue des agents

Date	Durée (en jours)	Sujet	Organisme dispensateur
26 / 06 / 2019	1	Utilisation d'une voiture électrique et procédure de sécurité	Conseiller en prévention de la Commune
17 / 09 / 2019	1	Assurer la bonne présence de l'ADL sur les réseaux sociaux	UVCW

10. Commentaires (facultatif)

Concernant le formulaire, cette nouvelle version est plus agréable à remplir, il n'y a plus de bug comme dans l'ancien formulaire. Les rubriques sont plus pertinentes. Mais je trouve que l'espace maximum (1000 caractères) pour la case "résultat atteint" est petit ; on ne sait pas toujours développer tout ce qui a été fait.

Il a été un peu difficile de remplir cette nouvelle version sur base d'un ancien agrément et ancien plan d'actions : les objectifs sont les mêmes à court, moyen et long terme (ce qui ne sera plus le cas avec le nouvel agrément et le nouveau plan d'actions), ils sont donc toujours renseignés comme étant "en cours", et, surtout, aucun indicateur de résultat n'avait été défini dans le plan d'actions. J'ai donc été contrainte de proposer les indicateurs pour lesquels j'avais des infos.

Pour plus de clarté, j'ai aussi repris la numérotation du plan d'actions d'origine dans le formulaire.

Concernant les difficultés rencontrées par l'ADL en 2019, Claire Dethier (agent B) a été malade durant plusieurs mois. Plusieurs certificats ayant été remis successivement (de mois en mois), elle n'a pas été remplacée d'office. Un ancien agent (Sarah Gathelier) a été engagée à quart-temps en juillet et en août pour prêter main forte à l'agent A. En raison de cette absence, certains projets ont dû être reportés.

Enfin, en ce qui concerne le contexte de ce rapport d'activités, je trouve dommage qu'aucun délai n'ait été proposé par le SPW : plusieurs agents n'ont pas eu accès directement à la plateforme (autorisation du gestionnaire d'accès) et la plupart d'entre nous doivent faire valider leur rapport par leur CA avant de le soumettre... Le temps dont une partie d'entre nous a disposé pour remplir le formulaire était donc assez court. Vu le contexte de la crise du covid et la charge de travail importante que cela a entraîné pour plusieurs d'entre nous, la possibilité d'un délai supplémentaire aurait été la bienvenue.

11. Déclaration sur l'honneur et engagements

M. Nom Prénom
 Mme Deblire Elie

Fonction

Président de l'ADL-Vielsalm

- habilité à signer
- déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets.
- accepte le contrôle par les fonctionnaires désignés à cet effet par le Gouvernement wallon et s'engage à communiquer dans le mois tout changement d'agent et toute modification de contrat ou de régime de travail, en joignant copie des pièces probantes.

12. Protection de la vie privée et voies de recours

12.1. Protection de la vie privée

Comme le veut le Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant le formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service Public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service du Gouvernement wallon en charge de la démarche qui est identifié dans le formulaire ;
- vous pouvez avoir accès aux données à caractère personnel vous concernant qui sont éventuellement détenues par le Service Public de Wallonie en introduisant une demande via le formulaire « Demande de droit d'accès à mes données personnelles » ;
- vous pouvez exercer le droit à la rectification de vos données en vous adressant aux administrations du Service Public de Wallonie avec lesquelles vous êtes en contact ;
- les droits à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à l'opposition au traitement ne peuvent s'exercer que dans certains cas spécifiques et limités vis-à-vis des autorités publiques. L'administration du Service Public de Wallonie avec laquelle vous êtes en contact, vous précisera si l'exercice de tels droits est possible pour le traitement concerné.

12.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. **Introduire un recours interne à l'administration.**

Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.

2. **Adresser une réclamation auprès du Médiateur.**

Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit 0800 19 199

<http://www.le-mediateur.be>